

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,**  
**DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME**



**Institut National pour l'Environnement  
et la Conservation de la Nature**  
\_\_\_\_INECN\_\_\_\_

**Projet Parcs pour la Paix**  
\_\_\_\_PPP\_\_\_\_



**PLAN COMMUNAUTAIRE DE CONSERVATION DU PARC  
NATIONAL DE LA KIBIRA**

**RAPPORT SUR LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF  
EN COMMUNE MURAMVYA, ZONE BUGARAMA**



Par  
NZIGIDAMERA Benoît  
NZOJIBWAMI Cyriaque  
MISIGARO Appolinaire  
BIRUKE MANENO

**Bujumbura, Mars 2002**

**Photo de la couverture:** Les Membres du Comité de Zone  
Bugarama pour la protection de la Kibira  
(Photo prise le 28/12/2001 à Bugarama)

**Document produit dans le cadre du  
Projet Parcs pour la Paix de l'UICN/CEFDHAC**

**en appui à**

**L'Institut National pour l'Environnement et  
la Conservation de la Nature- INECN**



**B.P. 56 Gitega**  
**Tél. (257) 403031, 234304**  
**Fax. (257) 403032**  
**E-mail: [inecn.biodiv@cbinf.com](mailto:inecn.biodiv@cbinf.com)**  
**[Bozone@cbinf.com](mailto:Bozone@cbinf.com)**

**Equipe du Diagnostic Participatif:**

**NZIGIDAMERA Benoît:** Directeur Technique de l'INECN

**NZOJIBWAMI Cyriaque:** Expert du Projet Parcs pour la Paix

**MISIGARO Appolinaire :** Chef de Service Chargé de la Gestion des Aires Protégées à la  
Direction Technique de l'INECN

**BIRUKE MANENO:** Chef de Service Chargé de l'Intégration Publique pour la Conservation des  
Aires Protégées à la Direction Technique de l'INECN

## **REMERCIEMENT**

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier la population de la zone Bugarama en commune Muramvya Province Muramvya pour son accueil chaleureux et son entière disponibilité malgré ses multiples occupations quotidiennes. Nous avons été agréablement frappés par leur détermination pour la sauvegarde de la KIBIRA.

Que notre profonde gratitude parvienne également aux Autorités provinciales, communales et zonales en particulier à Monsieur Rogatien NDORICIMPA, ex-Gouverneur de la Province Muramvya, Monsieur NIYONZIMA Elie, Administrateur de la Commune Muramvya pour leur franche collaboration et leurs conseils judicieux et Monsieur Fidèle NDORERE, Chef de Zone Bugarama pour nous avoir tenu compagnie tout au long du Diagnostic Participatif. Sa participation dans les échanges avec la population a été d'une importance capitale.

Nos remerciements s'adressent également au Directeur Général de l'INECN, Point Focal de la CEFDHAC et Coordinateur national du projet « Parcs Pour la Paix » pour sa contribution dans la finalisation de ce document.

Le présent Diagnostic Participatif n'aurait pas été possible sans l'appui financier de l'UICN à l'INECN à travers le Projet Parcs pour la Paix/Kibira de la CEFDHAC. La volonté exprimée par l'UICN et la CEFDHAC à appuyer les efforts de protection des forêts montagnardes est très louable.

Que toutes les autres personnes qui ont contribué à la réussite de cette recherche trouvent ici notre reconnaissance.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

**CEFDHAC** : Conférence des Ecosystèmes des Forêts denses est Humides d'Afrique Centrale

**INECN** : Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature

**PNK** : Parc National de la Kibira

**S.S.E / N.N.W** : Sud-Sud-Est / Nord-Nord-Ouest

**SSW - NNE** : Sud-Sud-Ouest - Nord-Nord-Est

**DPAE** : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

**ONG** : Organisation non Gouvernementale

**PPP** : Projet Parcs pour la Paix

**PCC** : Plan Communautaire de Conservation

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I: PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....	2
I.1. Données physiques.....	2
I.1.1. Situation géographique .....	2
I.1.2. Brève Historique du Parc National de la Kibira.....	2
I.1.3. Climatologie.....	4
I.1.4. Topographie .....	4
I.1.5. Hydrographie.....	4
I.1.6. Pédologie.....	4
I.1.7. Géologie.....	5
I.2. Bref aperçu sur la zone riveraine du PNK A Muramvya.....	6
I.2.1. Description .....	6
I.2.2. Caractéristiques démographiques.....	8
I.2.3. Données socio-économiques .....	8
I.2.4. Agriculture et élevage .....	8
I.2.4.1. Cultures vivrières .....	8
I.2.4.2. Cultures maraîchères et fruitières.....	9
I.2.4.3. Cultures industrielles.....	10
I.2.4.4. Elevage.....	10
I.2.5. Artisanat .....	10
I.2.6. Finances communales .....	10
I.2.7. Enseignement .....	10
I.2.8. Santé.....	11
I.2.9. Eaux et Assainissement.....	11
I.2.10. Mouvements associatifs.....	11
I.3. L'évolution et les perspectives.....	11
I.4. Données biotiques du PNK.....	12
I.4.1. Végétation .....	12
I.4.2. Faune.....	13
I.5. Influence du PNK sur la vie socio-économique de la commune Muramvya .....	13
I.5.1. Prélèvement des produits forestiers .....	13
I.5.2. Tourisme et commerce ambulant .....	14
I.6. Influence de la Kibira sur la vie économique du pays.....	14
I.7. Parc National de la Kibira et crise .....	14
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES .....	17
II. 1. Méthodologie de collecte des données .....	17
II. 1.1. Collecte des données secondaires.....	17
II. 1.2. Collecte des données primaires.....	19
II. 1.3. Mise en place des comités .....	20
II. 2. Méthode d'analyse des données .....	22
II. 3. Méthodologie d'élaboration du Plan communautaire d'action .....	23
II. 4. Méthodologie de restitution.....	23
II. 5. Mise en place d'un code de conduite et d'un système d'alerte.....	23
II. 6. Outils utilisés .....	24

CHAP. III. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF .....	25
III.1. Inventaire des atouts et des contraintes par secteur .....	25
III.2. Contraintes identifiées en zone Bugarama .....	26
III.3. Dégagement des principales contraintes, leurs manifestations et leur hiérarchisation en zone Bugarama .....	27
III.4. Elaboration de plan communautaire de conservation du Parc National de la Kibira en zone Bugarama .....	30
III. 5. Besoins exprimés préférentiellement par des associations .....	36
III.6. Système d’alerte et code de conduite .....	37
CONCLUSION GENERALE .....	41
BIBLIOGRAPHIE .....	43
ANNEXES .....	44

## INTRODUCTION

Afin de pouvoir mener une gestion du PNK efficace sur le plan écologique, bénéfique sur le plan social et viable sur le plan économique, le projet PPP qui appui l'INECN a mené des concertations avec les populations de la commune Muramvya riveraines de la Kibira. Ces concertations se sont déroulées depuis les collines, les secteurs et les zones par le biais d'un diagnostic participatif (D.P).

L'objectif de ce diagnostic était de répondre aux préoccupations ci-après :

- L'intégration de la population dans la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques du Parc,
- La mise en place d'un cadre de collaboration entre les populations riveraines du PNK, l'administration et les gestionnaires de ce même parc,
- L'identification par les populations riveraines des principales contraintes qui menacent le PNK et des solutions alternatives,
- La création des comités de surveillance émanant de la population autour de la Kibira,
- L'instauration d'un système d'alerte adapté et d'un code de conduite spécifique pour la conservation du PNK.

La réalisation de ce travail a été possible grâce au PPP qui appui l'INECN. Ce travail va déboucher sur un **Plan Communautaire de Conservation du P N K** en zone Bugarama et permettra de mieux cibler les interventions qui seront proposées. L'autre innovation est que désormais, l'INECN aura des interlocuteurs sur toutes les collines, tous les secteurs, toutes les zones de la Commune Muramvya riveraines de la Kibira.

Le choix de la commune Muramvya a été guidé par de nombreux problèmes enregistrés notamment : le dépassement des limites, les défrichements à l'intérieur du Parc, le sciage et la carbonisation, la zone de sécurité qui fait objet de spéculation par les habitants de Muramvya, etc..

Ce DP a été mené selon les étapes suivantes:

- Les visites de courtoisie aux autorités administratives,
- Les rencontres préliminaires des autorités administratives et des représentants des populations,
- La tenue des assemblées générales au niveau des collines,
- Les ateliers de réflexion spécifiques,
- L'élaboration d'un système d'alerte autour d'un code de conduite concerté,
- L'élaboration d'un Plan Communautaire de Conservation du PNK avec le comité élu au niveau de la zone.

Après l'élaboration d'un Plan d'Action Communautaire, il y a eu restitution avec la population et l'identification des activités prioritaires à faire. C'était aussi l'occasion de responsabiliser la population en générale ; et celle regroupée en associations en particulier d'entamer les activités identifiées.

La présente recherche est articulée sur quatre axes:

- la présentation de la zone d'étude,
- la méthodologie adoptée,
- les résultats atteints ,
- le Plan de Conservation Communautaire du PNK en commune Muramvya ,
- le Système d'alerte et le code de conduite proposés par la population

Ce travail vient à point nommé, il permet de mieux connaître les atouts et contraintes de la commune Muramvya en rapport avec la conservation et le système d'alerte convenable et d'en identifier les solutions alternatives pour la préservation de cette aire protégée.

## CHAPITRE I: PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

### I.1. Données physiques

#### I.1.1. Situation géographique

Le Parc National de la Kibira dominée par la forêt ombrophile de montagne est située au sommet de la Crête Congo-Nil et s'allonge de Bugarama vers Rwegura et continue jusqu'au Nord-Ouest du Burundi à Mabayi. Il est dans le prolongement de la Réserve Forestière de Nyungwe au Rwanda. Le Parc National de la Kibira couvre 40.000 hectares sur la Crête Congo-Nil avec une longueur de 75 km à vol d'oiseau de Ruhororo au Nord à Bugarama au Sud et une largeur ne dépassant jamais 8 km (Krug, 1993).

Le Parc est divisé en quatre blocs ou Secteurs (Fig. 1):

- Secteur Teza	:	5.794 ha (MURAMVYA)
- Secteur Musigati	:	15.424 ha (BUBANZA)
- Secteur Rwegura	:	12.423 ha ( KAYANZA)
- Secteur Mabayi	:	6.359 ha (CIBITOKÉ)

Notons que c'est dans la partie Sud du Secteur Teza que se trouve la zone Bugarama qui fait l'objet de cette présente étude.

#### I.1.2. Brève Historique du Parc National de la Kibira

L'historique de la Kibira peut être subdivisée en 4 périodes:

- Avant 1933 : la Kibira est la forêt qui sert de Réserve de chasse aux rois du Burundi. Les populations riveraines respectent la forêt à laquelle elles confèrent un pouvoir magique (fonction magique). Des terrains peuvent y être attribués pour l'établissement de nouvelles cultures par les chefs des chefferies locales. Un droit d'usage portant sur le pacage et le ramassage des produits de la forêt (bois de construction et de chauffage, pharmacopée, apiculture, bambous et herbes de marais, etc..) est reconnu pour les populations riveraines.

- De 1933 à 1980: la Kibira est classée Réserve Forestière de la Crête Congo-Nil par la Tutelle belge et ce Statut est conservé après l'Indépendance. L'exploitation forestière des bois précieux y est très réglementée. Les défrichements pour cultures y sont interdits, les droits d'usage (pacage et récolte des produits de la KIBIRA) restent tolérés sous certaines conditions déterminées par la législation.

- De 1980 à 1993 : la Kibira est un Parc National. Les droits d'usage ne sont pratiquement plus tolérés dans le périmètre du Parc. Le pacage et, en corollaire, les feux de pâturage, le ramassage des produits autres que le bois mort sont interdits. Le Parc est redélimité à la fois par une double ligne de pins et par l'ouverture d'une piste périmétrale.

- A partir de 1993: c'est la crise politique dont profitent certains riverains pour franchir les limites, défricher des terrains et y installer des cultures, pour couper les gros arbres de valeur, brûler les steppes et la forêt, détruire les plantations, les pistes et abris.

- En 2001: Le Parc National de la Kibira a reçu son statut juridique à travers le Décret n° 100/007 du 25 Janvier 2000 portant délimitation d'un Parc et 4 Réserves.



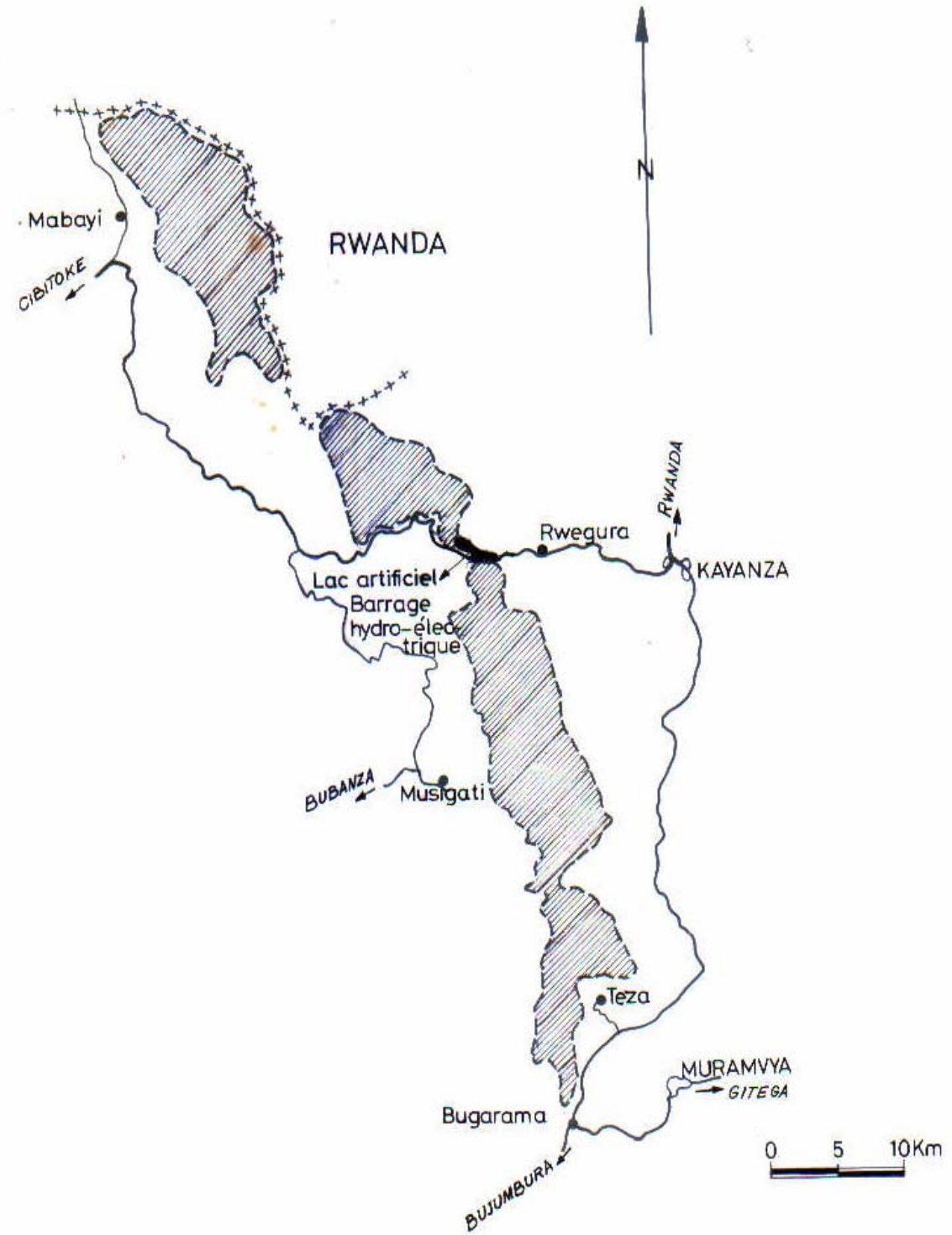


Fig. 1: Carte du Parc National de la Kibira

### **I.1.3. Climatologie**

Le Parc est soumis à un climat tropical d'altitude plus ou moins tempéré, marqué par son caractère montagnard (températures pouvant descendre en dessous de 0°C la nuit au cours de la saison sèche, brouillard pendant la saison des pluies).

A la fraîcheur du climat s'ajoute une forte pluviosité. C'est sur la Crête Congo-Nil que l'on enregistre les totaux pluviométriques les plus élevés du Burundi : plus de 2 m à Ndora, 1700 mm à Teza et Rwegura (Gouriet, 1986). Les pluies tombent de Septembre à Mai avec une petite saison sèche « peu marquée en Janvier-Février et deux maxima : l'un en Novembre et l'autre plus important « grande saison des pluies » en Avril.

L'humidité se situe entre 60 et 90 % pendant toute l'année mais reste généralement près de la moyenne 75 % (NSHIMIRIMANA, 1994).

Le Parc National de la Kibira joue un rôle important en tant que régulateur du climat. Ceci est largement compris par le Gouvernement par le fait qu'il a bénéficié d'une grande attention à la Kibira et a pris un engagement pour la préservation de cette forêt naturelle.

### **I.1.4. Topographie**

L'ensemble de cette crête montagneuse forme un arc de cercle très ouvert qui s'étire selon une direction S.S.E./N.N.W. entre Bugarama au Burundi et la frontière rwandaise. Ce massif se poursuit plus au Sud, avec des formes beaucoup moins vives et selon une direction parallèle au graben du Lac Tanganyika. Le Parc National de la Kibira est relativement étroit dans son ensemble.

Le Secteur Teza particulièrement (qui fait l'objet de l'Etude) se situe autour d'une crête unique, qui s'élève progressivement entre Bugarama et le Mont Teza où elle culmine à 2.666 m, avant de s'abaisser brutalement jusqu'à 2.300 m, au contact du Secteur Musigati du PNK.

Le relief est marqué par des pentes vives tout autour du Mont Teza et de part et d'autres de la ligne de Crête, surtout sur le versant occidental.

### **I.1.5. Hydrographie**

L'ensemble des ruisseaux et de toutes ces rivières prenant source dans la crête forment un réseau hydrographique très dense qui découpe finalement le massif en deux bassins, celui du Congo et celui du Nil.

Beaucoup de rivières importantes, naissent dans le Parc National de la Kibira. Il s'agit principalement de la Mpanda, la Kaburantwa, la Gitenge qui inondent la plaine de l'Imbo nord, tandis que la Ruvubu prend sa source sur le versant oriental de cette forêt (NSHIMIRIMANA, 1994).

### **I.1.6. Pédologie**

Deux facteurs essentiels déterminent la typologie des sols rencontrés dans ce massif: Ce sont la roche-mère et le caractère montagnard.

#### **Rôle de la roche-mère**

On peut regrouper les multiples faciès lithologiques en quatre ensembles majeurs :  
- Crêtes quartzitiques: Avec dominance des quartzites, les crêtes présentent un pendage généralement fortement redressé. La très faible vitesse d'altération de ces roches jointe à l'érosion due aux fortes pentes (30 à 60%) explique qu'on y trouve essentiellement des lithosols et des régosols.

- Granite et granito-gneiss : Ce sont des roches acides qui s'altèrent en donnant naissance à une quantité d'argile plus faible que les roches basiques. Les sols issus de ces roches ont donc une texture souvent grossière et sont chimiquement assez pauvres.
- Complexe schisto-métamorphique : Il constitue l'essentiel des surfaces restantes. Adossé aux crêtes quartzitiques ou granito-gneissiques, il forme des avancées structurales à pente moins vive évoluant localement en colline à sommet arrondi. Bien qu'irrégulière, l'altération est généralement importante sur ces formations micaschisteuses et les sols y sont profonds. Les teneurs en argile, de l'ordre de 50 %, sont assez régulières dans le profil et montrent une nette dominance de la kaolinite.
- Alluvions : On ne les observe que lorsqu'un seuil rocheux en travers d'une vallée à faible pente longitudinale a permis leur dépôt : Cas des hauts bassins de la Gitenge, de la Mpanda et, à un moindre degré, de la Ruvyirame.

### **Rôle du climat à caractère montagnard**

La Crête Congo-Nil est le secteur le plus frais et le plus arrosé du Burundi. Ces conditions sont favorables au développement de la forêt ombrophile. De ces caractéristiques naturelles résultent des teneurs en matière organique importantes dans tous les sols, quelque soit le type de substrat originel .

L'horizon humifère de la forêt de montagne est constitué d'une lisière (2 à 4 cm) recouvrant un horizon humifère de plus de 20 cm, hautement saturé en cations (Gourlet, S., 1986).

Sous prairie d'altitude (lorsque les sols ne sont pas des lithosols), les caractéristiques d'ensemble des profils restent comparables. On retrouve l'horizon supérieure humifère, mais la structure y est plus massive.

La mise en culture de ces sols s'accompagne toujours d'une baisse spectaculaire des teneurs en matières organiques avec une évolution parallèle du rapport C/N (Gourlet, S., 1986).

Le Nord du Secteur Teza consiste en lithosols non différenciés de mauvaise qualité. Dans la région de Teza, on y trouve des endosols riches. Les sols fragiles subissent un dessèchement irréversible lorsqu'ils sont mal cultivés et sont très susceptibles à l'érosion (Lewalle, 1972).

### **I.1.7. Géologie**

Le soubassement géologique de la Kibira est pour l'essentiel constitué de roches métamorphiques appartenant au faciès schiste vert ( Burundien inférieur) et, au Sud Ouest, de Gneiss granitique et de granite porphyrique (Rusizien) très ancien (1800 à 900 millions d'années selon le type de formations qui sont parfois traversées par des intrusions quartzites acides (granites) ou basiques (gabbros) d'origine éruptive (Lambeau, J.C., 1978).

Des granites de texture mylonitique, décrits du col de la Gitenge s'étendent depuis la Crête occidentale à hauteur de Musigati jusqu'à Kitenge (Nord de Rwegura) selon une direction SSW-NNE. Les schistes présentent souvent un feuilletage très marqué (Lambeau, J.C., 1979).

Les mouvements tectoniques responsables de la formation du Graben du Tanganyika sont vraisemblablement très anciens. Les premiers effondrements remonteraient au primaire. Des cassures, soulèvements et effondrements se produisirent à l'époque post-jurassique et reprirent avec beaucoup plus d'ampleur à la fin du tertiaire. Il n'est donc pas étonnant que la Crête Congo-Nil issue de ces mouvements puissants présente actuellement des formes de reliefs jeunes : crêtes vives, profondément entaillées par le réseau hydrographique.

## I.2. Bref aperçu sur la zone riveraine du PNK dans la commune Muramvya

### I.2.1. Description

La commune Muramvya est l'une des cinq communes que compte la Province de Muramvya. Cette commune est située dans la région naturelle de Mugamba à 50 km de la capitale Bujumbura. Cette commune est limitée au Nord par la commune Bukeye, au Nord-Est par la commune Mbuye, à l'Est par la commune Kiganda, au Sud par la commune de Rusaka de la province Mwaro, au Sud-Ouest par la commune Mugongo-Manga dans la province de Bujumbura–Rural; et au Nord–Ouest par la commune de Rugazi en province Bubanza (Fig. 2).

La commune de Muramvya renferme quatre zones à savoir, la Zone Muramvya, Bugarama, Shombo et Ryarusera. La zone de Bugarama a fait l'objet du diagnostic participatif car elle a un impact direct sur le Parc National de la Kibira comparativement aux 3 autres zones de la commune.

La zone de Bugarama comprend 6 collines dont Mpehe, Kavya, Kirama, Gatebe, Busimba et Kibogoye. Toutes ces collines sont regroupées en trois secteurs : Mpehe-Kavya, Kirama-Gatebe et Busimba – Kibogoye (Tableau 1).

**Tableau 1. Subdivisions administratives de la Zone Bugarama**

<b>Zone</b>	<b>Secteur</b>	<b>Collines</b>
Bugarama	<b>Mpehe-Kavya</b>	<b>Mpehe</b>
		<b>Kavya</b>
	<b>Kirama-Gatebe</b>	<b>Kirama</b>
		<b>Gatebe</b>
	<b>Busimba-Kibogoye</b>	<b>Busimba</b>
		<b>Kibogoye</b>
		Gakende
	Muhweza-Mugomere	Muhweza
Mugomere		
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>9</b>

**En gras:** Entités administratives riveraines de la Kibira

**Fig. 2. Carte de la Province de Muramvya**

## I.2.2. Caractéristiques démographiques

Le Parc National de la Kibira a une population environnante qui est très importante et inégalement répartie. Le tableau 2 montre certaines informations en rapport avec la population.

Au niveau des problèmes environnementaux, les effets ressentis sont : la disparition du couvert végétal, la dégradation des sols et le déséquilibre écologique entre d'une part l'évolution de la population et les besoins en bois de chauffage, et d'autre part la taille des reboisements et les besoins en produits ligneux.

En effet, le problème de manque de bois de chauffage et de construction prend une part très importante dans la diminution des ressources naturelles du Parc. Mais actuellement il existe d'autres entraves telles que :

- Les dépassements des limites et les défrichements culturels accentués surtout dans les secteurs Teza et Mabayi,
- Le sciage et le commerce illégal des produits forestiers,
- L'insuffisance et/ou l'inexistence d'un cadre de collaboration entre la population, l'administration locale tant civile que militaire et l'INECN,
- Les feux de forêts provoqués pour de multiples raisons (pyromanes, camping, éleveurs, délinquants, apiculteurs, etc...)

Le tableau 2 donne l'aperçu sur la population des communes riveraines au PNK.

**Tableau 2 : Population des communes riveraines de la Kibira**

Communes	Nombre de ménages	Population totale	Masculin	Féminin	Densité (Hab/km <sup>2</sup> )
MURAMVYA	12 021	57 300	27 456	29 844	297
BUKEYE	11 789	53 511	25 700	27 811	291
MATONGO	11 880	53 252	25 678	27 574	318
MURUTA	9 805	45 788	23 756	22 032	312
KABARORE	9521	43251	20808	22443	
MABAYI	8 056	40 078	19 873	20 205	116
BUKINANYANA	10 220	49 044	24 072	24 972	148
MUSIGATI	11 637	58 303	28 612	29 691	199
RUGAZI	8708	41360	20582	20778	

Source : Département de la population, résultats définitifs du recensement du mois d'Août 1990.

## I.2.3. Données socio-économiques

### I.2.4.1. Agriculture et élevage

La commune Muramvya est un carrefour de 3 régions naturelles: le Mugamba qui serpente la crête Congo-Nil, le Kirimiro qui est une région de plateaux centraux et le Mumirwa qui se trouve à l'Ouest du PNK caractérisée par des escarpements.

#### *Cultures vivrières*

Toutes les cultures vivrières caractérisant ces trois régions naturelles se trouvent dans la commune Muramvya notamment le haricot, le maïs, le petit pois, la banane, le blé, l'eulesine, la pomme de terre,...(Fig. 3). Les exploitations familiales sont trop étroites à cause de la densité de la population moyenne qui est de plus ou moins 300 habitants /km<sup>2</sup>.

Les sociétés de développement telles que les projets C.V.H.A (cultures vivrières de haute altitude) MUMIRWA, l'ISABU, épaulaient les paysans dans les efforts de lutte anti-érosive, de vulgarisation des méthodes culturales, d'encadrement des artisans et leur fournissaient des intrants. Actuellement cet appui de la population n'existe plus à cause de la crise, et cela depuis 1993.



**Fig. 3: Paysage de Bugarama où les bananeraies dominent le couvert végétal des cultures en milieu humain (Photo prise le 26/12/2001)**

### ***Cultures maraîchères et fruitières***

Depuis les années 1960, la culture des légumes est devenue une habitude en commune Muramvya, avec une particularité de la zone Bugarama qui est à la proximité de la Kibira. On y trouve toutes sortes de légumes (les choux, les carottes, les tétragones, les chou-fleurs, les radis, les fenouilles,...). Quant aux fruits cultivés, on trouve les fruits de la passion, les prunes du Japon, les groseilles, les fraises,... On y trouve aussi des fruits sauvages.

La grande part du commerce de la commune est occupée par les légumes qui sont vendus au bord de route ou transportés vers Bujumbura ou les autres centres du pays. Rappelons que Bugarama est un carrefour des deux principales routes nationales, la RN1 qui va vers le Nord et le Nord-Est du Burundi, et la RN2 qui va au Centre et à l'Est du pays.

## ***Cultures industrielles***

Trois cultures industrielles se trouvent dans la commune: le thé dans la région du Mugamba sous forme de plantations villageoises et industrielles, le café dans la région du Kirimiro et une plantation privée de quinquina qui se trouve dans la zone de Ryarusera sur la crête Congo-Nil. Les plantations industrielles de thé sont pour la plupart localisées à la proximité de la forêt de la Kibira à Teza.

## ***Elevage***

L'élevage a été décimé pendant la crise de 1993. La commune MURAMVYA, et plus particulièrement la zone BUGARAMA étant frontalière avec la Kibira, les groupes armés volent régulièrement le bétail et le repeuplement se fait d'une manière timide. D'après la DPAE MURAMVYA dans son rapport annuel 2000, il y aurait actuellement dans toute la commune 8.500 bovins, 12 000 petits ruminants, 60 porcins et 14.000 volailles. Il faut un effort particulier de relance de ce secteur économique pour arriver à retrouver le niveau de 1993.

### **I.2.4.2. Artisanat**

Les produits de la forêt exploités par les populations riveraines sont destinés à des utilisations diverses. Les bambous par exemple, sont indispensables pour la construction des toitures mais ils servent aussi à la fabrication de nombreux objets d'artisanat, en particulier en vannerie.

Actuellement, la plus grosse pression sur le Parc est sans aucun doute liée à la coupe de bois de chauffe et d'œuvre. On observe ici et là des menuiseries utilisant parfois le bois de forêt. Le commerce de charbon très fréquent à Bugarama traduit effectivement l'intensité de l'activité de carbonisation souvent pratiquée dans la forêt de la Kibira.

Toute fois, l'artisanat en commune MURAMVYA en général et en zone BUGARAMA en particulier est un secteur presque abandonné à lui-même. Il n'y a aucun encadrement et les gens se débrouillent sous forme d'artisans isolés. Avant la crise de 1993, il y avait un Projet qui développait ce secteur (projet Mugamba) et il n'est plus fonctionnel.

### **I.2.4.3. Finances communales**

Les principales ressources financières au niveau de la commune proviennent des taxes des produits vendus lors des jours de marchés, les taxes sur les barrières routières, les dépôts des boissons, les impôts sur les boutiques et le bétail. Au niveau des cultures industrielles, le Gouvernement a instauré une taxe de péréquation ; chaque commune perçoit un montant calculé suivant les quantités de ces cultures en provenance de cette même commune.

### **I.2.4.4. Enseignement**

La Commune de Muramvya compte 17 écoles primaires fonctionnelles réparties dans 11 directions scolaires. Fautes de places disponibles en première année, 1 500 enfants en âge de scolarisation ne sont pas admis en première année primaire au début de chaque année scolaire (Twitezimbere, 2001).

Au niveau des écoles secondaires, la commune comptent 4 collèges communaux qui arrivent à la 4<sup>ème</sup> année secondaire (10<sup>ème</sup> année) et deux lycées. Concernant les écoles des métiers, il n'y a que deux qui enseignent la couture l'une à Shombo et l'autre à Ryarusera; mais cette dernière n'est plus fonctionnelle suite à la crise. Toutes ces écoles sont très éloignées de la zone Bugarama. La population de cette zone juge indispensable la présence des Ecoles Techniques pour occuper les élèves ayant terminés l'école primaire.

### **I.2.4.5. Santé**



A part l'hôpital qui se trouve au Chef-lieu de la Province et en même temps Chef-lieu de la commune; il existe 4 centres de santé dont un localisé dans la zone de Bugarama. Dans l'ensemble, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes et sous-équipées.

#### **I.2.4.6. Eaux et Assainissement**

La commune de Muramvya a une grande potentialité hydraulique. Il dispose de beaucoup de sources aménageables avec la rivière Mubarazi qui traverse cette commune du Sud-Ouest au Nord-Est. Malgré cette potentialité, le problème d'eau se pose avec acuité surtout au chef-lieu de la commune, et les sources d'eau potables aménagées sont insuffisantes. Il y a aussi une insuffisance de latrines d'une manière générale.

#### **I.2.4.7. Mouvements associatifs**

Très peu d'associations existent dans cette communes sauf quelques groupements de femmes qui travaillent ensemble. Toutefois, certaines ONG (Solidarité, IMC, Croix-Rouge) travaillent dans cette commune dans le cadre des activités humanitaires. Pour le moment certaines ONG commencent à initier des activités de développement.

### **I.3. L'évolution et les perspectives**

Les multiples infractions observées dans le Parc National de la Kibira montrent que la vie de la population autour de cette aire protégée reste liée aux ressources de la forêt, notamment le bois de chauffe conséquence de l'accroissement démographique, et les bambous auxquels ils seraient urgent de trouver un substitut dans la construction des toitures, etc.

Quant à l'amélioration de l'image du Parc vis-à-vis de la population, une campagne continue et soutenue de sensibilisation sur les intérêts de la conservation de la forêt par et pour la population riveraine reste un préalable; ainsi des projets de développement viables et pérennes pour les populations qui vivent autour du Parc. C'est à partir de ce climat de confiance que l'INECN par le biais du PPP pourra collaborer avec la population pour la préservation du Parc.

Cependant, les partenaires techniques, administratifs et militaires ne sont pas encore favorables pour la protection de la Kibira surtout dans cette période de crise. C'est ainsi qu'un effort particulier doit être déployé pour mettre en place un cadre de concertation et de consultation pour la protection de cette forêt.

L'INECN doit prendre des initiatives visant à mettre en œuvre une politique de concertation avec les paysans riverains. Il a un rôle direct d'appui à la population si il veut améliorer l'image du Parc et diminuer les pressions sur lui. Il doit en outre prévoir un budget pour promouvoir et encadrer l'artisanat et les mouvements associatifs susceptibles, à terme, d'intervenir activement dans une gestion à long terme du Parc. Des améliorations essentielles doivent être réalisées afin d'arriver à une situation durable.

## I.4. Données biotiques du PNK

### I.4.1. Végétation

La végétation au niveau de la Kibira est presque identique dans les quatre Secteurs avec quelques particularités liées à l'altitude, à l'exposition et aux facteurs édaphiques. Dans l'ensemble, il s'agit d'une forêt ombrophile de montagne (Fig. 4). Selon NZIGIDAHERA (2000), on distingue les différents types de végétations suivantes:

#### a) Formation végétale à *Entandrophragma excelsum* et *Parinari excelsa* var. *holstii*

Ce type de forêt primaire très dense correspond à la forêt ombrophile de montagne de l'horizon moyen (1900-2250 m) définie par Lewale(1972), mais à certains endroits, à 1600 m, *Entandrophragma excelsum* et *Parinari excelsa* var. *holstii* sont nettement dominant et atteignent 50 – 60 m de haut.

#### b) Formation végétale à *Parinari excelsa* var. *holstii* et *Polyscias fulva*

Ce type de forêt correspond au type précédent dans lequel la plupart des essences de la strate arborescente supérieure a été exploitée, les strates arborescentes moyenne et inférieure restant encore assez riches. On le trouve jusqu'à des altitudes dépassant 2300 m, il déborderait donc sur l'horizon supérieur de Lewale(1972).

#### c) Formation végétale à *Polyscias fulva* et *Macaranga neomildibrediana* et à *Syzigium parvifolium*

Cette formation est essentiellement caractérisé par la présence fréquente et abondante de l'une ou l'autre espèce de forêt secondaire, *Polyscias fulva* et *Macaranga neomildibrediana* ou de *Syzigium parvifolium* espèce polyvalente, et par la très nette pauvreté en espèces de forêt primaire. Dans certains endroits, *Macaranga neomildibrediana* et *Polyscias fulva* apparaissent beaucoup moins fréquemment, au profit de *Syzigium parvifolium* et *Faurea saligna*.

#### d) Forêt secondaire à *Hagenia abyssinica* et à *Faurea saligna*

Dans cette végétation, deux tendances s'observent selon qu'il se manifeste oui ou non un "effet de crête". La première tendance correspond à une phase moins avancée de recolonisation du milieu qui est caractérisée par une forêt avec une composition floristique largement dominée par l'espèce de forêt secondaire *Hagenia abyssinica* qui s'observe entre 2200 et 2400 m.

La deuxième tendance s'observe au – dessus de 2400 m et elle est due essentiellement à une profondeur nettement faible des sols pouvant aller à leur disparition complète par endroit. Cela se manifeste par l'apparition d'espèces telles que *Phillipia benguellensis* et *Agauria salicifolia*

#### e) Formation d'altitude à *Phillipia benguellensis* et *Protea madiensis*

Ce type de formation végétale est rencontrée généralement sur les crêtes dans des endroits où l'épaisseur du sol est réduite. La roche-mère est généralement sous-jacente, voire apparente ce qui explique la présence fréquente d'espèces telles que *Phillipia benguellensis*, *Protea madiensis* ou *Agauria salicifolia*. On y reconnaît aussi les formes dégradées de cette "fruticée à Ericaceae" qui se traduisent par la quasi – disparition de la strate, et des espèces autres que les graminées, et *Pteridium aquilinum*.

#### f) Formation de recolonisation des anciennes zones cultivées et pâturées

La composition floristique est dominée le plus souvent par *Ipomea grantii* et *Pteridium aquilinum* ainsi que *Hagenia abyssinica*. Les zones de recolonisation à stades plus avancés contiennent de grands arbres *Faurea saligna*, *Parinari excelsa*, *Prunus africana*, etc...



**Fig. 4: La forêt de la Kibira tapisse les hauts sommets de la crête** (Photo prise le 26/12/2001)

#### **I.4.2. Faune**

Le PNK compte environ 98 espèces de mammifères, 20 espèces d'insectivores avec des éléments endémiques, 8 espèces de Chiroptères, 10 espèces de primates dont le plus fréquemment rencontré est *Cercopithecus mitis dogetti*, 6 espèces d'antropoïdes et 3 prosimiens. Ces groupes sont différemment répartis dans les différents secteurs qui composent la Kibira.

### **I.5. Influence du PNK sur la vie socio-économique de la commune Muramvya**

La forêt de la Kibira reste une fierté pour les habitants de la commune Muramvya. En effet, malgré les interdictions de l'INECN chargé de la conservation, le PNK reste le centre d'approvisionnement des produits forestiers tant ligneux que non ligneux.

#### **I.5.1. Prélèvement des produits forestiers**

Pour les habitants de Muramvya et en particulier ceux de la zone de Bugarama, la Kibira reste un centre d'approvisionnement des produits forestiers comme les planches, le charbon de bois et les lianes, les champignons, les plantes médicinales, etc.. Plusieurs points de vente se sont créés ainsi que de petits ateliers de menuiserie le long de la route.

Ces prélèvements se font d'une manière clandestine et les produits sont étalés sous forme d'échantillon pour annoncer aux clients la disponibilité de ces produits. Les stocks importants se trouvent souvent cachés dans des endroits non accessibles à tout-passant.

Pour le charbon de bois et même les planches, les stocks importants se trouveraient dans les zones limitrophes en direction de Bujumbura (Kinama en commune Mubimbi dans la province de Bujumbura-Rural).

Plusieurs produits en provenance de cette forêt sont même commercialisés en ville de Bujumbura. Ce sont notamment les planches et les plantes médicinales qui inondent le marché de Jabe. Les champignons et les fruits de diverses plantes sont commercialisés à Bugarama où les grands acheteurs sont généralement les citadins de Bujumbura .

### **I.5.2. Tourisme et commerce ambulants**

Le chef lieu de la commune Muramvya se trouve à 50 km de la capitale Bujumbura. Bugarama qui est la zone la plus proche du PNK se trouve à 35 km de Bujumbura à moins d'une demi-heure de route en voiture. Avant la crise de 1993, cette localité était toujours pleine de touristes tant étrangers que nationaux.

Ces personnes venaient changer de milieu et s'approvisionner en produits frais comme les légumes, les fruits etc....Bugarama est une zone panoramique et les gens venaient nombreux pour contempler le PNK et voir les différents paysages qui séparent Bujumbura la capitale et le sommet de la crête Congo-Nil.

L'écotourisme proprement dit se faisait à travers les différents sentiers touristiques à partir du Bureau du Secteur Teza à Teza.

Les habitants de Bugarama sont presque tous des commerçants ambulants. Lorsqu'on s'arrête, on vous propose des légumes, des bananes, des maïs frais ou grillés, de la viande de chèvre, des fruits, des produits artisanaux,.....

## **I.6. Influence de la Kibira sur la vie économique du pays**

Le Parc National de la Kibira est contiguë avec de grandes étendues de plantations de thé du Pays, le thé étant avec le café, les deux principales cultures d'exportation. En outre, c'est dans le Parc National de la Kibira que se trouve le plus grand barrage hydroélectrique du Burundi. N'oublions encore pas que c'est la forêt du Parc National de la Kibira qui protège le Lac Tanganyika contre la pollution, ce lac constituant la source d'eau potable pour la population de la capitale Bujumbura et la Réserve de poissons pour tout le pays et une richesse de biodiversité unique au monde. Les différents cours d'eau qui prennent leurs sources dans cette forêt sont d'une grande importance dans l'irrigation agricole de la plaine de la basse Rusizi où l'aridité est prononcée.

## **I.7. Parc National de la Kibira et crise**

Le PNK a été depuis longtemps le refuge des groupes rebelles, mais les impacts des crises sur la biodiversité du parc n'avaient jamais atteint une si grande ampleur qu'aujourd'hui. En effet, l'exiguïté des terres autour du PNK, la dégradation des sols suite à l'érosion et le manque de fumure tant organique que minérale font que la Kibira soit convoitée pour l'agriculture.

Les groupes armés et les forces de l'ordre étant les seuls maîtres de la forêt depuis 1993 jusqu'à ce jour, il s'observe des sciages clandestins ainsi que des activités de carbonisation. Tout cela se fait en complicité avec une partie de la population riveraine qui serve de main d'œuvre. Parfois même l'Administration locale est complice.

### ***Pourquoi la Kibira est convoitée?***

Le Parc National de la Kibira est la plus grande forêt de montagne du Burundi. C'est la région la plus arrosée du pays .

Le Parc National de la Kibira est à cheval entre 4 provinces à savoir Bubanza , Cibitoke, Kayanza et Muramvya. L'approvisionnement en vivres est aussi facile, il ya de l'eau en abondance, le climat est favorable pour la production et la conservation des denrées alimentaires. La structure fermée de la forêt et sa position sommitale sur la crête Congo-Nil font que la Kibira constitue une zone militairement stratégique.

### ***Conséquences des conflits armés sur le secteur Teza***

Les conflits armés au niveau du secteur Teza sont à l'origine en grande partie de la perte de la biodiversité tant animale que végétale ainsi que la diminution de la superficie du parc. Ces pertes et diminutions se manifestent par :

- les feux de brousse,
- l'exploitation du bois d'œuvre en particulier *Entandrophragma excelsum* (Umuyove ) et *Hagenia abyssinica* (Umwuzuzu) appelés bois rouge par les commerçants,
- la carbonisation des arbres comme *Syzygium parvifolium*(Umugoti), *Myrianthus holstii* (Umwufe) apprécié comme arbre fruitier par beaucoup d'animaux sauvages et même les hommes, *Macaranga neomildbraediana* (umutwenzi) qui est un arbre de recolonisation caractéristique d'une forêt secondaire,
- la diminution du corps de gardes forestiers pour la surveillance,
- les défrichements pour des raisons de sécurité et les extensions des terres agricoles.

En septembre 2000, une zone de plus ou moins 5 km de long et de plus ou moins 250 m de large a été défrichée le long de la RN1 pour des raisons de sécurité.

En collaboration avec les forces de l'ordre et en présence de l'administration à tous les niveaux, la zone de sécurité a été délimitée et trois lignes d'*Eucalyptus sp.* ont été mises en place pour empêcher le dépassement de cette zone .

Pour la population de la commune Muramvya et en particulier celle de la zone Bugarama, ils ont vu en cette zone, un nouveau terrain "gratuit" pour l'extension des cultures et une possibilité de faire des extensions de leurs champs.

Afin de mieux contrôler la zone, l'administration a souhaité que cette bande de sécurité soit exploitée provisoirement par des "Associations" en y mettant des cultures saisonnières non envahissantes et à cycle court. A cause du vol très fréquent, les populations ont préféré plus l'*Eleusine* et le blé. Pour cette première saison culturale, il y a la pomme de terre et les légumes.

Pour le moment, le grand défi est d'arrêter ces exploitations pour laisser la végétation naturelle se régénérer et en même temps décourager certaines spéculations foncières.

Pour arriver à cela, il faudrait que les forces de l'ordre et l'Administration collaborent avec l'INECN pour la sauvegarde de l'intégralité du Parc.

### *Efforts en cours*

L'INECN à travers le Projet Parcs pour la Paix doit chercher des solutions à toutes ces contraintes principalement provoquées par la crise. Pour arriver à une solution durable il faut dialoguer avec les populations, détecter les principales contraintes et les solutions probables, demander l'apport de la population.

A travers le diagnostic participatif que nous avons effectué en commune Muramya, nous pensons avoir franchi un grand pas. Des Comités de surveillance ont été mis sur pied par la population elle-même depuis la colline jusqu'à la commune. Des avis sur le système d'alerte pour la Kibira ont été donnés ainsi que sur le Code de conduite convenable pour tous les partenaires du parc.

## **CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNEES**

### **II. 1. Méthodologie de collecte des données**

Au cours du diagnostic participatif en zone Bugarama de la commune de Muramvya, deux phases importantes de collecte des données ont été suivies à savoir:

- Phase de collecte des données secondaires,
- Phase de collecte des données primaires

#### **II. 1.1. Collecte des données secondaires**

Cette étape avait pour but de collecter les premières informations sur l'entité géographique, la situation socio-économique de la population riveraine du Parc National de la Kibira et l'interrelation entre eux à partir des rencontres individuelles et des réunions avec les différents acteurs de développement dans la zone de Bugarama.

##### **A. Visites préliminaires**

Avant d'entamer la phase proprement dite de collecte des données secondaires, les animateurs ont rencontré les autorités administratives et techniques de la province de Muramvya, l'Administrateur de la commune Muramvya ainsi que les autres acteurs locaux de développement.

##### ***Consultation et concertation préliminaires***

Ce sont des visites qui ont été menées à plusieurs reprises dont l'objectif primaire était d'informer les autorités administratives et techniques de la province de Muramvya du bien fondé de la protection de la Kibira et de susciter un consensus sur la mise en place d'un système d'alerte autour d'un code de conduite applicable par toute la population riveraine de la Kibira.

##### ***Visites de courtoisie et d'explication de l'objet de la mission***

Il s'agissait des visites de courtoisie et d'explication de la mission et de l'approche à entreprendre dans ce processus du DP, de clarifier auprès des concernés ce que l'équipe fera et aussi ce qu'elle ne fera pas. Ces visites ont été effectuées en commune Muramvya et dans la zone de Bugarama.

##### ***Visites d'observation de différentes localités de la zone***

En compagnie des responsables de la zone, l'équipe DP a entrepris des visites sur certaines collines riveraines de la Kibira pour constater les atouts et les contraintes sur terrain (fig. 5). Des exploitants des terres ainsi que certaines femmes en association ont été visitées sur leurs sites d'exploitation.

##### **B. Réunion d'échange**

Cette réunion avait pour but d'avoir une vue synoptique sur l'interrelation entre la population et le Parc ainsi que sur tous les secteurs socio-économiques de la zone de Bugarama en général et des collines riveraines de la Kibira en particulier. Après la présentation de la situation socio-économique et sécuritaire par le Chef de Zone de Bugarama, les agents de certains services techniques en particulier le Département des Forêts ainsi que les différents chefs de Secteurs de la zone ont donné un aperçu sur les différents atouts, les contraintes, etc. en rapport avec la protection de la Kibira.

C'est aussi au cours de cette réunion qu'on a procédé à la fixation du calendrier de descentes sur terrain pour les différentes animations prévues. Il s'est dégagé que la zone vivait une accalmie et que l'animation pourrait se faire au chef-lieu de la Zone et à la l'école de Busimba. A la même occasion, les participants à la réunion ont procédé à la constitution du Comité du Diagnostic Participatif par ajout d'un chef du Parc National de la Kibira et d'un agent du Département des forêts à l'équipe DP. Malheureusement les deux n'ont pu être présents qu'une seule fois.

Les données secondaires issues de toutes ces rencontres et complétées par celles issues des documents existants ont finalement été utilisées à l'élaboration du processus de conduite du DP et du guide d'entretien avec la population.

Il convient aussi de signaler qu'une réunion du comité DP a eu lieu pour homogénéiser les idées et la méthodologie à entreprendre lors de la collecte des données primaires.



**Fig. 5: En compagnie avec le Chef de zone de Bugarama, l'équipe DP fait des visites sur certaines collines riveraines de la Kibira pour constater les atouts et les contraintes (Photo prise le 26/12/2001 à Busimba)**



## II. 1. 2. Collecte des données primaires

C'était la phase ultime où l'équipe appuyée par des Techniciens locaux a rencontré la population de la Commune en suivant le calendrier arrêté en commun accord avec les responsables de la zone. Cette étape qui est la plus importante du processus de Diagnostic Participatif nous a permis d'identifier, ensemble avec la population, toutes les données nécessaires permettant l'élaboration d'un Plan d'Actions communautaires.

Cette collecte s'est faite d'une façon ascendante et, à plusieurs niveaux, a permis ainsi la participation de toute la population depuis les collines considérées comme unités de base pour la planification :

### 1. Animation en assemblées générales au niveau des secteurs

Suite à l'invitation par l'Administrateur de la commune Muramvya et le Chef de zone de Bugarama, la population de chaque secteur riverain de la Kibira a été rencontrée au chef-lieu de la zone de Bugarama et à l'Ecole primaire de Busimba.

La séance de l'animation en assemblée générale a suivi les étapes suivantes:

- Mot d'introduction prononcée par le Chef de zone de Bugarama mettant en contact le Comité DP et la population
- Précision des attentes de l'équipe DP et de l'objectif de la mission par un des membres de l'équipe DP
- Animation en Assemblée générale de toute la population durant environ 20 minutes pour expliquer que l'objectif de la mission était de promouvoir une Conservation du Parc national de la Kibira concordant avec un développement durable des communautés rurales avec l'implication et la participation de toute la population. C'était aussi l'occasion de comprendre les attentes éventuelles de la population, ses atouts et ses contraintes, sa vision sur la conservation, l'utilisation durables des ressources du Parc, son système organisationnel et son niveau d'engagement pour la protection de ce patrimoine unique (Fig. 6).
- Organisation de l'animation au niveau des collines retenues comme porte d'entrée effective du Diagnostic Participatif



**Fig. 6: La population de la zone Bugarama est déterminée à définir clairement ses atouts, ses contraintes et sa vision sur la conservation, l'utilisation durable des ressources du Parc (Photo prise en 26/12/2001 à Bugarama)**

## B. L'animation au niveau des collines

Après l'animation au niveau de chaque secteur, la population a été amenée à se scinder suivant les collines d'origine (Fig. 7). Ainsi, l'animation a consisté à réexpliquer l'objet du DP, à identifier les atouts et les contraintes particuliers au niveau de chaque colline tout en essayant de recevoir l'information jusqu'au niveau de la sous-colline. Il faut souligner qu'il était difficile de faire l'animation au niveau de la sous-colline étant donné que les sous-collines sont très nombreuses face au temps très fort réduit. Mais pour combler cette lacune, il a fallu guider la population regroupée en collines jusqu'à exploiter les informations des sous-collines.



Après l'inventaire des contraintes, les animateurs ont tenu à conduire la population de chaque colline à faire la tentative d'hierarchisation de ces contraintes par la détermination des 5 premières qui apparaissent comme un handicap à la conservation du Parc National de la Kibira.

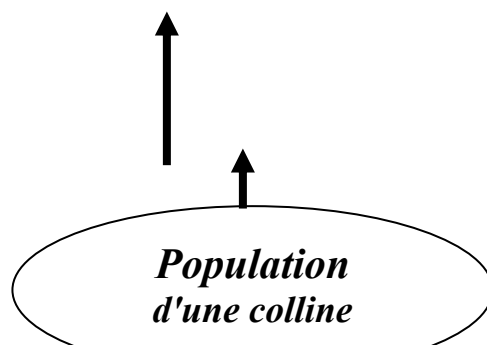
Après l'animation, la population de chaque colline a été amenée à constituer des comités à raison de 10 par colline (Fig. 8). Ce sont ainsi les comités des collines de recensement qui ont été appelés à participer dans les ateliers de réflexion spécifiques au niveau de la zone.

### II. 1.3. Mise en place des comités

La mise en place des comités a suivi une organisation montante partant de la base qui est la colline jusqu'à la zone. Le tableau 3 montre les étapes suivies pour mettre en place les comités suivant les entités administratives.

**Tableau. 3: Illustration des étapes suivies lors de la mise en place des comités suivant les entités administratives**

Entités administratives	Comités élus	Etapes d'élection	Explication des élections
Zone (Izone)	Comité de Zone	 <b>Troisième étape d'élection</b>	<b>Election lors de l'élaboration du PCC</b> Au niveau de la zone, les membres des comités des secteurs ont été invités à élire les membres du comité de zone.
Secteur (Segiteri)	Comités des secteurs	 <b>Seconde étape d'élection</b>	<b>Election en atelier de réflexion spécifique</b> Au niveau du secteur, les membres des comités des collines ont élu les membres du comité de secteur



Colline de recensement ( Umutumba wa rusansuma)	Comités des collines	<b>Première étape d'élection</b>	<b>Election en assemblées générales</b> La population de la colline est appelée à élire les membres du comité de cette même entité
---	----------------------	----------------------------------	---

**Fig. 7:** Après l'animation au niveau de chaque secteur, la population a été amenée à se scinder en suivant les collines d'origine. C'était le moment fort pour l'identification des atouts et des contraintes particuliers au niveau de chaque colline (Photo prise le 26/12/2001 à Bugarama)



**Fig. 8: Lors du diagnostic participatif, la population doit choisir des comités. Ce sont des élections démocratiques où les femmes après leur concertation et consultation doivent être suffisamment représentées** (Photo prise le 27/12/2001 à Bugarama)

## **II. 2. Méthode d'analyse des données**

L'analyse des données a été essentiellement faite lors de l'Animation des ateliers de réflexion spécifiques au niveau de chaque secteur (Fig. 9).

C'était en fait un prolongement de l'animation faite au niveau des collines avec cette fois-ci des comités élus au niveau des collines de recensement et qui devrait les conduire à bâtir la première ébauche du Plan communautaire de conservation de la Kibira et du développement de la zone riveraine.

A ce niveau, les comités devraient approfondir l'analyse des problèmes soulevés lors des assemblées générales et lors de l'animation au niveau des collines. L'établissement des relations des causes à effets devrait permettre la compréhension de l'origine des problèmes, leur réduction et de bien saisir les vrais problèmes. Cela a permis de dégager les problèmes principaux.

La hiérarchisation des principaux problèmes identifiés a été faite par classement par pair. C'est à partir de ces problèmes principaux qu'on a procédé à l'identification des causes et des conséquences pour chaque problème. Les solutions alternatives et des actions à mener ont été aussi identifiées.

La séance d'animation au niveau de chaque secteur s'est clôturée par l'élection des comités de conservation communautaire de Secteur. Ce sont alors les membres des comités de tous les Secteurs qui sont invités à poursuivre les activités d'élaboration du Plan Communautaire de Conservation au niveau de la zone. C'est après l'élaboration du Plan Communautaire de Conservation que le Comité de Zone composé de 10 membres a été élu par les membres des comités de Secteurs. A la tête de ce comité, un président (Homme) et une vice-présidente (Femme) ont été élus.

## **II. 3. Méthodologie d'élaboration du Plan communautaire d'action**

A cette étape ultime du DP, étaient invités les comités des Secteurs. L'animation a été faite au niveau de la zone et concernait la révision de l'ordre des priorités des contraintes, l'enrichissement des causes de ces contraintes, des solutions alternatives et les actions à mener. C'était aussi l'occasion de préciser les responsabilités.

## II. 4. Méthodologie de restitution

Après avoir produit le Plan communautaire de conservation en langue locale, celui-ci a été soumis à la population pour amendement. C'était aussi l'occasion d'identifier avec la population les activités de développement que l'INECN devrait mener avec les associations.

## II. 5. Mise en place d'un code de conduite et d'un système d'alerte

Lors du DP en commune Muramvya et à base de diverses questions un système d'alerte et un code de conduite ont été élaborés par les comités de secteurs.



**Fig. 9: L'animation des ateliers de réflexion spécifiques au niveau de chaque Secteur est une étape importante d'analyse des données (Photo prise le 28/12/2001 à Bugarama).**

## II. 6. Outils utilisés

Au fur et à mesure que l'équipe du DP progressait dans la récolte des informations, des outils appropriés étaient identifiés et appliqués (tableau 4).

**Tableau 4: Outils utilisés lors du DP à Bugarama**

<b>Informations secondaires</b>	<b>Informations primaires</b>
2. Interview semi-structurée - Cartes - Documents - Observations directes - Transects	- Interview semi-structurée - Cartes - Documents - Observations directes - Classification préférentielle - Matrice par pair

## **CHAP. III. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF**

### **III.1. Inventaire des atouts et des contraintes par secteur**

L'inventaire des contraintes a été réalisé au cours des animations en assemblée générale par la population guidée par les membres de l'Equipe du Diagnostic Participatif. Les comités élus par colline ont par après passé au regroupement et à l'hiérarchisation des contraintes majeures. L'Equipe chargée de faire le Diagnostic participatif en zone Bugarama a par ailleurs constaté beaucoup d'atouts qui donnent l'espoir dans la mise en œuvre du PCC par la population riveraine dans la conservation des ressources naturelles du Parc National de la Kibira.

#### ***Atouts et contraintes dans le secteur MPEHE-KAVYA***

##### **a) Inventaire des atouts**

1. La population riveraine consciente des menaces qui pèsent sur le Parc National de la Kibira dans ces moments de crise socio – politique,
2. Ferme détermination de la population à protéger le Parc National de la Kibira,
3. Population capable de former des comités locaux de surveillance pour la conservation des ressources naturelles du Parc,
4. La population laborieuse prête à trouver des solutions à chaque problème soulevé.

##### **b) Inventaire des contraintes**

1. Pauvreté,
2. Vol des produits forestiers,
3. Non-respect par les autorités administratives et militaires des lois régissant la protection de la Kibira,
4. Dépassement des limites du parc (Zone de sécurité),
5. Dégradation des sols conduisant la population à recourir à la Kibira encore fertile,
6. Complicité des protecteurs du Parc dans l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles,
7. Présence des groupes armés et des militaires dans le Parc National de la Kibira.

#### ***Atouts et contraintes dans le secteur KIBOGOYE – BUSIMBA***

##### **a) Inventaire des atouts**

1. Manifestation par la population d'une ferme détermination à protéger le Parc National de la Kibira,
2. A chaque problème soulevé, population capable de proposer des solutions,
3. Population déterminée à surveiller les axes routiers pour empêcher le trafic illégal des produits forestiers (planches, madriers et bambous),
4. Volonté de la population à être sereine afin de contrecarrer les mauvaises initiatives de certaines personnes,
5. Une conscience accrue des parents de trouver une occupation pour les enfants terminant l'école primaire

##### **b) Inventaire des contraintes**

1. Carbonisation intense dans la Kibira,
2. Pauvreté de la population,
3. Vol des produits forestiers,
4. Impunité des malfaiteurs par les autorités,
5. Insuffisance des gardes forestiers,
6. Sciage illicite fait par les autorités militaires et administratives,
7. L'insécurité généralisée,
8. Manque d'occupation pour la jeunesse ayant terminée l'école primaire,
9. Impossibilité de pratiquer l'élevage du gros bétail suite au vol excessif par des groupes armés autour la Kibira.

#### ***Atouts et contraintes dans le secteur GATEBE – KIRAMA***

**a) Inventaire des atouts**

1. Population consciente de l'importance de la Kibira, déterminée à collaborer avec les institutions chargées de protéger le Parc,
2. Population laborieuse capable de travailler en association pour mettre en place les activités visant à protéger le Parc,
3. Population prête à former des comités locaux de surveillance du Parc,
4. Population soucieuse de mettre en place des pépinières en vue de remplacer les arbres abattus,
5. Population déterminée à reconstituer avant toute chose les limites du Parc,
6. Population prête et capable de mettre en place des associations de développement,
7. Disponibilité des étendues à reboiser pour réduire les besoins en bois de chauffage,
8. Volonté de la population regroupée en association à s'aider mutuellement pour réduire la pauvreté,
9. Existence des associations féminines.

**b) Inventaire des contraintes**

1. Désobéissance de la population à assister aux réunions traitant les questions en rapport avec la protection de la Kibira,
2. Dégradation des sols cultivables ,
3. Dépassement des limites du Parc,
4. Complicité de certains responsables administratifs, militaires et techniques dans la destruction de la Kibira,
5. Défrichage au-delà de la zone de sécurité de Bugarama,
6. Cultures à l'intérieur du Parc,
7. Insuffisance du personnel de Garde,
8. Mauvais recrutement du personnel de garde,
9. Pauvreté de la population,
10. Salaire irrégulier et insuffisant du personnel de garde,
11. Vol des produits forestiers,
12. L'impunité des responsables d'infractions,
13. Le sciage par certains militaires,
14. L'implication de certains gardes forestiers dans la distribution des parcelles à l'intérieur de la Kibira.
15. Banditisme accru,
16. Manque d'arbres,

**Observation:** Les contraintes et atouts observés dans les différents secteurs présentent une certaine ressemblance qui serait due au fait que la population riveraine du PN Kibira éprouve presque les mêmes problèmes vis-à-vis de la conservation de cette aire protégée et a pratiquement le même mode de vie. Il se dégage donc partout que la population a besoins de cette forêt pour le prélèvement de plusieurs éléments forestiers et en même temps de sa préservation.

### **III.2. Contraintes identifiées en zone Bugarama**

Après avoir inventorié toutes les contraintes dans les différents secteurs, 14 contraintes ont été retenues au niveau de la zone Bugarama. Ces contraintes identifiées reflètent les réelles difficultés qu'éprouve la population de la zone Bugarama pour la conservation et la poursuite des infractions dans le P. N. Kibira.

1. Pauvreté de la population,
2. Non - respect de la législation forestière par certaines autorités administratives et militaires,
3. Dépassement des limites du Parc,
4. Dépassement des limites occasionné par le défrichage de la zone de sécurité dans le secteur Teza,
5. Dégradation des sols cultivables,
6. Complicité de certains gardes forestiers dans la destruction de la Kibira,
7. Désobéissance de la population à assister aux réunions relatives à la protection de la Kibira,
8. Culture à l'intérieur de la Kibira,



9. Insuffisance du Personnel de garde,
10. Salaires irréguliers et insuffisants pour le personnel de garde,
11. Gardes forestiers inefficaces,
12. Insécurité due à la présence des groupes armés et des militaires dans le Parc National de la Kibira,
13. Manque d'occupation pour la jeunesse ayant terminé l'école primaire et celle non scolarisée,
14. Insuffisance des boisements.

### **III.3. Dégagement des principales contraintes, leurs manifestations et leur hiérarchisation en zone Bugarama**

Après une analyse détaillée de relation de cause à effet, cinq principaux problèmes et leurs manifestations ont été dégagés. Par la suite, la population a procédé à leur hiérarchisation

#### ***Dégagement des problèmes principaux et leur manifestation***

##### **1. Implication de certains gardes forestiers dans la destruction de la Kibira**

Cela se traduit par:

- Salaire irrégulier et insuffisant,
- Personnel de garde sans contrat de travail,
- Gardes profitant de la situation d'insécurité,
- Insuffisance du personnel de garde,
- Trafic des produits forestiers,
- Mauvais choix du personnel de garde.

Selon la population, certains gardes forestiers sont complices étant donné qu'ils permettent et quotionnent diverses infractions comme le dépassement des limites du Parc, la carbonisation et le vol des produits forestiers. Les salaires insuffisants et irréguliers laissent les gardes forestiers dans une situation de pauvreté accrue. Les gardes sont facilement corrompus, a estimé la population. Cette dernière a poursuivi en soulevant la question du mauvais choix des gardes forestiers, car estime-t-elle, un garde peut être affecté dans une zone dont il ne maîtrise pas les contours occasionnant ainsi des problèmes du contrôle de la zone.

##### **2. Insécurité due à la présence des groupes armés et des militaires dans le Parc National de la Kibira.**

Cela se traduit par:

- Destruction de la Kibira,
- Création d'un climat d'insécurité dans le Parc,
- Difficulté du personnel de garde à pénétrer dans la Kibira.

Il a été constaté que ces forces qui s'affrontent à l'intérieur du Parc sont responsables des diverses infractions. Ceci étant, les groupes armés et quelques militaires créent un climat d'insécurité qui ne permet pas au personnel de garde de pénétrer dans le Parc pour effectuer des patrouilles.

D'après la population, seules les personnes qui collaborent avec les militaires peuvent facilement entrer dans le Parc. La même population a affirmé que les produits forestiers en circulation et parfois acheminés à Bujumbura appartiennent aux militaires et qu'il est difficile de procéder à leur saisies. Aussi, ces mêmes groupes armés créent de l'insécurité dans le milieu humain riverain du PN Kibira.

##### **3. Pauvreté de la population**

Cela se traduit par:

- Vol des produits forestiers (planches, bambous, ...),
- Insuffisance des arbres dans les propriétés privées,
- Manque d'occupation pour les jeunes déscolarisés,
- Manque de production agricole.

Cette contrainte de pauvreté est revenue mainte fois au cours de l'entretien avec la population et a été parmi les causes majeures de la destruction des ressources naturelles de la Kibira, a estimé la population lors du Diagnostic Participatif. La population riveraine étant confrontée au problème de manque de production occasionné par la dégradation du sol se réfugie dans le Parc à la recherche des terrains fertiles.

La population sans revenu suffisant exploite illégalement les ressources du Parc. Ceci a été aggravé par la crise socio-politique que traverse le Burundi depuis 1993 jusqu'à ce jour et qui freine toute initiative de développement. Actuellement, la population ne peut pas faire l'élevage du gros bétail de peur que les troupeaux ne soient volés. La rareté des projets de développement, le manque d'occupation pour la jeunesse finissant l'école primaire, le manque de crédit pour faciliter les personnes à travailler en association viennent accroître ce problème de pauvreté.

#### **4. Dépassement des limites du Parc.**

Selon la population, cette contrainte est fort liée au manque de production agricole suite à l'infertilité du sol. Aujourd'hui, la population est confrontée au manque du fumier de ferme pour amender ses champs.

Le dépassement des limites s'est accentué en zone Bugarama, secteur Teza, depuis qu'une partie de ce Secteur a été défrichée le long de la route principale Bugarama-Kayanza pour servir de zone de Sécurité. C'est alors que quelques personnes de mauvaise foi ont profité de ce défrichement pour pénétrer dans la Kibira. A cela, s'ajoute une distribution illégale des étendues à l'intérieur de la zone défrichée par les autorités administratives créant ainsi des mécontentements de la population riveraine.

La production agricole enregistrée par ceux qui cultivent dans la Kibira stimule ceux qui ne l'ont pas fait à le faire pendant les saisons culturelles suivantes.

#### **5. Non-respect de la législation forestière par certaines autorités administratives et militaires**

- Sciage clandestin par les militaires,
- Complicité de certaines personnes,
- Carbonisation faite sous la protection des militaires et des administratifs,
- Défrichements cultureux,
- L'impunité accentuée.

Normalement, le rôle de protection de la Kibira revient en premier lieu à l'INECN, Institution chargée de conserver, de gérer et d'exploiter rationnellement les ressources naturelles. Toutefois l'administration, les forces de l'ordre ont de leur part un rôle à jouer dans la conservation de la Kibira.

C'est ainsi qu'il est parfois difficile à ces autorités de respecter et de faire respecter les lois régissant la protection du Parc National de la Kibira. Rappelons qu'il a été noté précédemment que certains militaires et autorités civiles sont pointés du doigt par la population car ils sont responsables des diverses infractions (sciages, carbonisations, ...).

***Hierarchisation des contraintes majeures en Zone Bugarama*****Tableau 5 : Matrice de l'hierarchisation des contraintes**

	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>Score</b>	
<b>1</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<b>2</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
<b>3</b>				<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
<b>4</b>					<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>
<b>5</b>						<b>3</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

***Conclusion partielle***

Les 14 contraintes qui ont été relevées dans les différents secteurs de la zone Bugarama ont été regroupées en 5 contraintes majeures par la population. Il s'agit entre autre de l'insécurité, du dépassement des limites du Parc à partir de la zone qui a été cédée provisoirement pour des raisons de sécurité, de la pauvreté de la population et du non-respect de la législation forestière par l'administration et les forces de l'ordre et des gardes forestiers qui profitent de la situation d'insécurité pour faire eux-mêmes le sciage, la carbonisation ou alors pour céder devant une situation de corruption.

L'Equipe du Diagnostic Participatif a constaté effectivement qu'il y a une corrélation positive entre l'ordre occupé par la contrainte et l'ampleur de la menace occasionnée par la contrainte. Les 5 contraintes majeures, classées par ordre de priorité donnent :

1. L'insécurité,
2. Le non-respect de la législation forestière par l'administration et les forces de l'ordre,
3. La pauvreté,
4. L'implication de certains gardes dans la destruction de la forêt,
5. Dépassement des limites du Parc.

Toutefois, la population de la zone Bugarama manifeste de nombreux atouts face à la protection de la Kibira une fois qu'elle serait organisée et motivée. C'est ainsi qu'elle suggère la création des comités de surveillance de la Kibira. Ces comités seraient issus des associations qui seraient mises en place. La population propose également que ces comités soient consultés lors du recrutement des gardes forestiers afin de donner leur avis et suggestion.

Un autre atout qu'on ne peut pas manquer de souligner est une remarquable prise de conscience de la population des menaces qui pèsent sur la Kibira depuis 1993, année de début de la crise. A cela s'ajoute une ferme détermination de la population à rematérialiser limites de Parcs qui, en certains endroits, ont disparu.

**III.4. Elaboration de plan communautaire de conservation du Parc National de la Kibira en zone Bugarama*****Rappel des contraintes majeures*****Tableau 6: Contraintes majeures hiérarchisées en zone Bugarama**

<b>Ordre de priorité</b>	<b>Zone Bugarama</b>
--------------------------	----------------------

1)	Insécurité
2)	Non-respect de la législation forestière par certains militaires et autorités administratives
3)	Pauvreté de la population
4)	Implication de certains gardes dans la destruction de la forêt
5)	Dépassement des limites du Parc

**Elaboration du Plan Communautaire de Conservation****Tableau 7: Plan communautaire de Conservation du PN Kibira**

Contraintes	Causes	Solutions alternatives	Activités à mener	Intervenants	
				Locaux	Autres
<b>1. Insécurité</b>	1. Mauvaise gouvernance	1. Bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se dire la vérité entre l'autorité politique et les groupes armés</li> <li>- Accroître la participation de la population à la bonne gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités politiques, groupes armés, Populations</li> <li>- Autorités politiques, groupes armés, Populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communauté internationale</li> </ul>
	2. Politique d'exclusion	1. Politique inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'état de droit à tous les niveaux</li> <li>- Mettre en place une politique inclusive de développement</li> <li>- Chercher des aides extérieures pour concrétiser cette politique de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement</li> <li>- Gouvernement, banques</li> <li>- Gouvernement, Banques, associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bailleurs extérieurs</li> </ul>
	3. Méfiance entre les autorités politiques et les rebelles	1. Négociation entre les autorités politiques et les rebelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en application les accords de paix d'Arusha.</li> <li>- Renforcer la sécurité pour tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autorités politiques, Militaires, gouvernement</li> <li>- Militaires, gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes armés</li> <li>- Groupes armés</li> </ul>
<b>2. Non-respect de la législation forestière par l'administration et les militaires.</b>	1. Insécurité	<i>Cfr contrainte 1</i>			
	2. Développement d'une mauvaise habitude de s'enrichir sans travailler	1. Education et sensibilisation pour la préservation du PN Kibira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions pour informer la population et les autres parties prenantes sur l'importance de la Kibira</li> <li>- Fixer en commun accord avec l'administration et les forces de l'ordre des mesures pour lutter contre les activités qui dégradent les forêts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN, Administration, DPAAE</li> <li>- Administration, militaire, population et INECN</li> </ul>	
		2. Sanctions envers les destructeurs de la Kibira	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des enquêtes et sanctionner les coupables à tous les niveaux et sans distinction aucune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justice, administration, INECN</li> </ul>	
	3. Ignorance des lois	3. Vulgarisation du code forestier et autre document-loi dans l'armée et dans l'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser le code forestier et le code de l'environnement dans l'armée et dans l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN</li> </ul>	
4. Conflits entre l'administration, les forces de l'ordre et les protecteurs de la Kibira	4. Collaboration entre les Institutions chargées de protéger les forêts et l'administration et les forces de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des réunions régulières avec l'administration et les forces de l'ordre en rapport avec la gestion de la Kibira</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration, INECN, population</li> </ul>		

Contraintes	Causes	Solutions alternatives	Activités à mener	Intervenants	
				Locaux	autres
<b>3. Pauvreté</b>	1. Insécurité	<i>Cfr. contrainte 1</i>		-	
	2. Dégradation des sols cultivables	1. Vulgarisation des méthodes modernes d'aménagement des terroirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibiliser les semences sélectionnées</li> <li>- Disponibiliser les produits phytosanitaires</li> <li>- Disponibiliser les engrais chimiques</li> <li>- Introduire des essences agroforestières</li> <li>- Adapter l'élevage à l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DPAE, Associations de développement, ONGs</li> <li>- DPAE, Associations de développement, ONGs</li> <li>- DPAE, Associations de développement, ONGs</li> <li>- DPAE, Associations de développement, ONGs</li> <li>- DPAE, Associations de développement, ONGs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bailleurs</li> <li>- Bailleurs</li> <li>- Bailleurs</li> <li>- Bailleurs</li> <li>- Bailleurs</li> </ul>
	3. Manque de boisement	1. Encouragement des boisement privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et encourager les privés à reboiser leurs terrains</li> <li>- Produire et distribuer les plants des essences forestières auprès de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN, MINTATET, Administration</li> <li>- DPAE, MINATETE</li> </ul>	- Bailleurs
	4. Inexistence des écoles techniques	1. Multiplication des écoles des métiers pour la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des écoles des métiers et encourager la jeunesse à les fréquenter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement, association, MINEDUC</li> </ul>	- Bailleurs
<b>4. Complicité des gardes forestiers dans la destruction de la Kibira</b>	1. Manque de suivi par l'INECN	1. Suivi et évaluation des activités menées par les gardes forestiers par l'INECN siège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire les gardes à collaborer avec l'administration et la population et les forces de l'ordre</li> <li>- Faire des descentes sur terrain pour suivre et évaluer les activités de surveillance de la Kibira</li> <li>- Constituer les comités de surveillance de la Kibira</li> <li>- Tenir des réunions régulières avec la population et écouter ses doléances sur la gestion du Parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN, administration, force de l'ordre</li> <li>- INECN, Administration</li> <li>- INECN, Population, Administration</li> <li>- INECN, Population, Administration</li> </ul>	- Bailleurs
	2. Salaires insuffisants et irréguliers du corps de gardes	1. Augmentation et régularité des salaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rehausser les salaires et les disponibiliser à temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN</li> </ul>	
	3. Insuffisance du personnel de garde	1. Augmentation du corps de gardes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le personnel de garde</li> <li>- Consulter les comités villageois de surveillance dans le choix des gardes forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- INECN</li> <li>- INECN</li> </ul>	

Contraintes	Causes	Solutions alternatives	Activités à mener	Intervenants	
				Locaux	autres
<b>5. Dépassement des limites du Parc</b>	1. Insécurité	<i>Cfr. contrainte 1</i>			
	2. Complicité de la l'administration et des forces de l'ordre dans l'exploitation de la zone de sécurité de Bugarama	1. Reconstitution des limites du Parc	- Produire et planter des arbres sur les limites légalement reconnues du PN de la Kibira	- INECN, Population	
		2. Implication de l'administration et des forces de l'ordre dans contrôle des limites de la Kibira	- Faire de réunion de sensibilisation de l'administration et des forces de l'ordre pour le respect des anciennes limites du Parc	- INECN	
	3. Distribution des parcelles dans la forêt de la Kibira par l'administration locale	1. Contrôle régulier des limites de la Kibira	- Renforcer la surveiller des limites du Parc en y impliquant la population riveraine - Vulgariser le code forestier auprès de la population locale et de l'administration locale à la base	- INECN, Population, administration, militaires, - INECN, administration	
	4. Salaires insuffisants et irréguliers des gardes influençant leur complicité	<i>Cfr. contrainte 4</i>			
	5. Insuffisance du personnel de garde	<i>Cfr. contrainte 4</i>			
	6. Dégradation des terres cultivables	<i>Cfr. contrainte 3</i>			

## ***Commentaire sur le plan communautaire de conservation du Parc National de la Kibira en zone Bugarama***

Le plan communautaire de conservation est construit autour de 5 contraintes majeures à savoirs :

1. L'insécurité due à la présence des groupes armés dans la Kibira,
2. Le non-respect de la législation forestière par certains militaires et quelques éléments de l'administration,
3. La pauvreté de la population,
4. L'implication de certains gardes dans la destruction de la Kibira,
5. La dépassement des limites du Parc.

Au niveau de la protection de la Kibira, les 5 contraintes sont partagées par toute la population de la zone Bugarama. Ce sont donc les 5 contraintes majeures qui menacent la Kibira dans la circonscription de la zone Bugarama.

### **1. Insécurité**

L'insécurité et la contrainte primaire qui pèse sur la Kibira et la population ne fait qu'interpeller les autorités politiques à œuvrer pour le retour à la paix. La solution recommandée par la population est l'installation d'une bonne gouvernance qui serait issue d'un culte de la vérité entre les autorités politiques.

L'installation d'une politique inclusive a été également recommandée par la population de la zone Bugarama. Dans ce cas, le Gouvernement est interpellé la mise en place de cette politique.

### **2. Non-respect de la législation forestière par certains militaires et certains éléments de l'administration**

Certains éléments de l'administration et des forces de l'ordre qui sont guidés par l'esprit d'égoïsme ne respectent plus la législation forestière en cette période d'insécurité. La zone qui a été cédée provisoirement pour le défrichage pour des raisons de sécurité a largement constitué un prétexte pour la mise en place de cultures dans la forêt et cela par quelques autorités administratives et militaires. Cette contrainte est d'autant plus menaçante pour la Kibira qu'elle entraîne l'impunité : ceux qui étaient chargés de faire respecter les lois, les violent en 1<sup>ère</sup> position. Pour cela, les sanctions, la vulgarisation du code forestier dans l'armée et dans l'administration et l'installation d'un climat d'entente entre l'administration et les protecteurs du PNK ont été recommandés par la population de la zone Bugarama. C'est ainsi que l'Administration, le Département des forêts, la Justice et la population sont interpellés pour respecter et faire respecter la loi en matière de la législation forestière.

### **3. Pauvreté de la population**

La population a des difficultés de réaliser les travaux agricoles et d'élevage suite à la présence des groupes armés dans le Parc. Les populations riveraines sont aujourd'hui des déplacés de guerre totalement désoeuivrés. Pour mettre fin à cette misère, la population recommande le retour à la paix. C'est ainsi que cette population interpelle toutes les autorités politiques et militaires pour militer en faveur de la mise en application de l'Accord de Paix d'Arusha déjà signé et de continuer les négociations avec les groupes armés pour arriver à un cessez-le feu.



#### **4. Complicité de certains gardes forestiers dans la destruction de la Kibira**

Le manque de suivi par l'INECN et les salaires insuffisants et irréguliers laissent les gardes forestiers dans une pauvreté sans cesse croissante. Ils acceptent facilement la corruption et dans certaines occasions, ce sont eux-mêmes qui amènent les planches pour la vente aux ateliers de Bugarama. C'est ainsi que l'INECN est interpellé pour l'augmentation des salaires des gardes forestiers qui devra aller de pair avec un suivi régulier de ces derniers. La constitution des Comités de surveillance de la Kibira a été bien accueillie. C'est ainsi que la population, les Comités de surveillance, l'INECN et l'administration ont été interpellés pour mieux collaborer dans la protection de la Kibira.

#### **5. Dépassement des limites du Parc**

La population, certains militaires et certains éléments de l'administration profitent de la Zone de Sécurité pour dépasser les limites du Parc. Pour remédier à cela, la population de la Zone Bugarama propose de rematérialiser les limites du Parc par la plantation d'arbres. Pour cela, la population, les protecteurs des forêts et l'administration doivent prendre le devant dans la réalisation de cette tâche.

La dégradation des sols cultivables a été également mise en exergue par la population de la zone de Bugarama comme étant une des causes du dépassement des limites du Parc. Le développement de l'agroforesterie dans les petites propriétés privées s'avère indispensable pour résoudre ce problème de la perte de la fertilité du sol.

C'est ainsi que les encadreurs agricoles sont nécessaires pour apprendre à la population les méthodes modernes d'agriculture et d'élevage : usage des produits phytosanitaires, les semences sélectionnées et les engrais chimiques. Dans ce cas, le Gouvernement, la D.P.A.E., les associations de développement, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et l'administration sont interpellés pour être responsables dans l'accomplissement de cette activité.

### III. 5. Besoins exprimés préférentiellement par les Associations

C'est après avoir identifié les actions à mener pour opérationnaliser le Plan Communautaire de Conservation, que la population regroupée en deux associations et soutenue par les Comité élus a exprimé ses besoins pour son développement concordant avec les activités de protection de la Kibira (Tableau 8).

**Tableau 8: Besoins exprimés par deux associations et calendrier d'exécution des activités d'élevage de porcs**

Besoins	Avoirs de l'association	Date de démarrage des activités	Contribution du PPP
- Porcs - Seaux - Houes - Brouettes - Planches - Tuiles - Aliments	- Terrains - Perches et autres bois de construction - Main d'oeuvre	- Début mi-février 2002	- 1.000.000 FBU pour ces deux associations

Association "DUKINGIRE IBIDUKIKIJE Y'I BUGARAMA" est composée de 16 membres dont 7 femmes à Bugarama

Association "RUMURI" est composée de 29 membres pour la population de Busimba- Kibogoye dont 10 femmes

## III.6. Système d'alerte et code de conduite

### *Système d'alerte*

Un système d'alerte est ici conçu comme une structure organisationnelle, fonctionnelle et inclusive pour lutter contre les infractions d'origines diverses dans un but précis de la conservation du PNK. La structure organisationnelle signifie que toutes les actions doivent être coordonnées et cette coordination impose donc certaines exigences. La structure doit aussi être fonctionnelle. Cela exige ainsi des actions faisables et le dévouement de toutes les parties prenantes pour l'opérationnalisation du système. Le système d'alerte doit aussi intégrer le maximum possible d'intervenants. Ce système doit ainsi être mis en place par toutes les parties prenantes pour qu'il soit efficace et approprié. En outre, il doit être accompagné d'un code de conduite concerté. C'est d'ailleurs cet aspect pertinent qui traduit l'aspect participatif du système d'alerte.

En ce qui concerne le PNK, l'Equipe DP en collaboration avec la population a mis en place un Système d'alerte autour des questions suivantes :

- Pourquoi alerter ?
- Quand faut-il alerter ?
- Où alerter ?
- Qui alerter ?
- Comment alerter ?

Selon la population, les parties prenantes dans un système d'alerte sont :

- 1) la population riveraine du PNK
- 2) les comités de surveillance
- 3) l'administration locale
- 4) les forces de l'ordre
- 5) les protecteurs du Parc National ( agents de l'INECN sur terrain)
- 6) et l'INECN

Pour la première question, la population a suggéré qu'il faut alerter en cas de toute activité anthropique ou en cas de catastrophes naturels pouvant porter préjudice à l'écosystème Kibira. Les exemples cités sont notamment : cas d'exploitation du charbon, des planches, en cas d'incendie et lors du défrichement ou de modification des limites du Parc National de la Kibira .

Pour la 2<sup>ème</sup> question, toutes les parties prenantes qui aperçoivent l'infraction pourront alerter les protecteurs de la Kibira et les comités de surveillance seront alertés. Sur les méthodes d'alerte, la population a mis en exergue 5 situations à savoir :

- Quand le nombre de personnes est suffisant pour intervenir : empêcher le (s) délinquants, saisir les produits, remettre ces produits au comité de surveillance,
- Quand le nombre de personnes n'est pas suffisant : faire recours aux comités de surveillance,
- Lorsqu'il y a une insécurité ou autres situations ne permettant pas des saisies : donner un rapport au comité et celui-ci fera rapport aux protecteurs de la Kibira et à l'administration voire même aux autorités militaires,
- En cas d'incendie, alerter tout le monde sans exception pour éteindre le feu. Faire des investigations sur l'origine de l'incendie et punir le coupable,

- Lorsqu'il y a des produits stockés (planches, charbons), la population pourra les surveiller jusqu'à ce que les protecteurs de la Kibira arrivent à leur vente aux enchères ; les comités locaux peuvent saisir les produits .

La population constitue donc l'unité de base dans un système d'alerte car c'est elle qui constate en premier lieu l'infraction. Pour transmettre l'information, elle s'adresse aux comités de surveillance qui servent d'intermédiaires entre la population et l'administration.

Quant à l'administration, elle étudie les modalités de mise en application de l'information que cela soit par une sensibilisation massive ou par des contacts avec les forces de l'ordre ou avec les protecteurs.

L'intervention des forces de l'ordre dépend de la gravité de l'infraction. En ce qui concerne les protecteurs, ils prennent des décisions finales pour arrêter l'infraction si celle-ci est à leur hauteur. Au cas contraire, ils donnent rapports à l'institution suprême chargée de la conservation de la nature (INECN).

Bref, les parties prenantes ne peuvent être fonctionnelles que lorsque l'information est transmise d'une façon ascendante. Par contre, après alerte, les solutions sont descendantes. La figure 9 montre la structure organisationnelle dans un système d'alerte dans les 2 cas :

- Transmission de l'information
- Décision de solution.

**Tableau 9: Illustration de la structure organisationnelle dans un système d'alerte**

Différents niveaux d'intervention	Transmission de l'information et décision de solutions	Observation
4		<p>L'INECN est le centre de toutes les informations. C'est lui qui prend les décisions de solutions aux différentes infractions. Ces décisions doivent être transmises jusqu'au niveau d'intervention le plus bas : population</p>
3		<p>L'administration et les forces de l'ordre informent les protecteurs en cas d'infractions.  Les protecteurs peuvent aussi informer l'administration et les forces de l'ordre pour leur demander au secours.</p>
2		<p>Les comités de surveillance doivent aviser les protecteurs sur terrain en cas d'infractions. En cas d'implication des protecteurs, les comités de surveillance avisent les forces de l'ordre et l'administration.</p>
1		<p>Une personne ou un groupe de personnes qui aperçoit l'infraction en avise les comités de surveillance.</p>

**Légende:**

- Trasmission de l'information :
- Trasmission de décision de solutions :
- Trasmission de l'information en cas d'implication des protecteurs dans l'infraction:

### ***Code de conduite***

Le code de conduite dans un système d'alerte sous entend une cohésion entre toutes les parties prenantes se manifestant à travers des comportements positifs et du soutien entre eux.

Lors du Diagnostic Participatif, la population a manifesté l'envie d'être appuyée dans ses activités d'autodéveloppement pour effectivement être dans cette structure organisationnelle. Son comportement dépendra du comportement des autres parties prenantes en l'occurrence l'administration, les forces de l'ordres, protecteurs et au plus haut niveau, l'INECN.

Dans cette optique d'appui, 10 % de la valeur du produit saisi peuvent être octroyés au comités de surveillance. Ceci renforcera leur capacité d'intervention pour juguler les différentes infractions commises dans le P.N.K.

**Selon la population, le code de conduite sera solide et fort lorsque ses avis et considérations seront tenues en considération de façon rapide par les autres parties prenantes suivant la hiérarchie.**

## CONCLUSION GENERALE

Le présent Diagnostic Participatif apporte une contribution aux orientations stratégiques pour la Conservation et l'utilisation durable des ressources du Parc National de la Kibira en zone Bugarama.

Etant donné que le Parc comprend des ressources naturelles d'intérêts indéniables, il devient conséquemment la cible importante de plusieurs prélèvements pour la survie de la population riveraine. Cette dernière récolte du bois mort dans cette forêt et des produits végétaux comme le bambou. Le sciage clandestin, la carbonisation et le défrichement cultural sont aussi des activités connues dans cette localité et qui constituent des facteurs importants de dégradation et de perte de la biodiversité du Parc.

Avec la situation de conflits socio-politiques prévalant depuis 1993, les infractions se sont multipliées avec implication de certaines autorités à la base et certains éléments des forces de l'ordre hypothéquant ainsi tous les efforts de protection du Parc.

A la lecture du présent Diagnostic Participatif en Zone Bugarama, la population met en relief plusieurs défis et contraintes dont les plus importants sont :

1. L'insécurité due à la présence des groupes armés dans la Kibira,
3. Le non-respect de la législation forestière par certains militaires et quelques éléments de l'administration,
3. La pauvreté de la population due notamment à la dégradation des terres agricoles et se manifestant par la multiplication des infractions au Parc
4. L'implication de certains gardes dans la destruction de la Kibira,
5. La dépassement des limites par le défrichement cultural de la végétation du Parc.

Au niveau de la protection de la Kibira, les 5 contraintes sont partagées par toute la population de la zone Bugarama. Ce sont donc les 5 contraintes majeures qui menacent la Kibira dans la circonscription de la zone Bugarama.

Malgré ces infractions, il convient de souligner que la population de Bugarama dispose d'un certain nombre d'atouts sur lesquels les protecteurs de la Kibira doivent se baser pour la conservation de cette forêt. En effet, la population est consciente de l'importance de la Kibira et est déterminée à collaborer avec les Institutions chargées de protéger le Parc. De plus, la population laborieuse est capable de travailler en association pour mettre en place les activités visant à protéger le Parc et à former des Comités locaux de surveillance,.

Lors du DP, la population concernée a manifesté un vif intérêt et une attention soutenue au cours des séances d'échange et de formation. Pendant ces moments, il nous a été possible d'apprécier la ferme volonté de la population de préserver la Kibira et d'entreprendre désormais des activités de développement compatibles avec les impératifs de protection du Parc.

En ce qui concerne l'ampleur des contraintes identifiées, l'insécurité est la contrainte primaire qui pèse sur la Kibira et pour la surmonter, la population a recommandé l'instauration d'une bonne gouvernance qui serait issue d'un culture de vérité entre toutes les parties prenantes à la vie nationale.

S'agissant du non-respect de la législation forestière par certains militaires et certains éléments de l'administration vu par la population comme une seconde contrainte importante, elle a suggéré qu'il y ait des sanctions aux malfaiteurs, la vulgarisation du code forestier dans l'armée et dans l'administration et l'installation d'un cadre de collaboration entre l'administration et les protecteurs du PN Kibira.

Pour ce qui est de la pauvreté de la population, un effort doit être fourni par les Institutions de protection de la forêt pour promouvoir des activités alternatives afin d'améliorer le mode de vie de la population en zones riveraines du Parc.

La complicité de certains gardes forestiers dans la destruction de la Kibira a été vue par la population comme une conséquence du manque de suivi par l'INECN et des salaires insuffisants et irréguliers de ce personnel sur terrain. C'est ainsi que l'INECN est interpellé pour l'augmentation des salaires des gardes forestiers qui devra aller de pair avec un suivi régulier de ces derniers.

S'agissant du dépassement des limites du Parc par la population, certains militaires et certains éléments de l'administration, la population de Bugarama souhaite la rematérialisation de ces limites du Parc par la plantation d'arbres. De plus, la dégradation des sols cultivables a été également mise en exergue par la population de la zone de Bugarama comme étant une des causes du dépassement des limites du Parc. Le développement de l'agroforesterie dans les petites propriétés privées s'avère indispensable pour résoudre ce problème de perte de fertilité du sol.

Sur base de ces contraintes, la population de la zone Bugarama a élaboré son Plan Communautaire de Conservation du Parc National de la Kibira. Les solutions alternatives comprennent notamment la Bonne gouvernance et la politique inclusive. Ce sont en fait les autorités gouvernementales qui sont ici interpellées et la population recommande la mise en place d'un cadre de collaboration entre les institutions de protection, l'administration et les militaires. La vulgarisation des textes légaux est aussi recommandée. La population insiste en outre sur la mise sur rail du développement de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, de l'artisanat, etc. pour améliorer son mode de vie.

Pour l'opérationnalisation du PCC, la part de la population elle-même, de l'administration et de l'INECN à travers le PPP est irremplaçable. Cependant, d'autres efforts d'appui doivent être fournis notamment par d'autres ministères impliqués dans la protection de l'Environnement ou dans le développement de la population, mais aussi par les bailleurs de fonds.

Ce Document qui est en fait le résultat d'un travail original de la population de la zone Bugarama constitue un guide important pour la conservation du Parc National de la Kibira concordant avec le développement du milieu humain riverain. Nous estimons que la volonté de la population manifestée lors de l'élaboration de ce document reste un atout important qui permettra à surmonter toutes ces contraintes ci-dessus mentionnées.



## BIBLIOGRAPHIE

- **GOURLET S. (1986)**- Le Parc National de la Kibira au Burundi. Quelles potentialités pour avenir ? GREF, Rapport de stage.
- **KRUG , 0 . (1993)**- Etude des systèmes de production et des systèmes Agraires de trois communes riveraines du Parc National de la Kibira. ENGREF, - Montpellier.
- **LAMBEAU, J.C, (1979)**: Lithologie et Géologie-Atlas du Burundi, 30 planches.
- **LEWALLE, J. (1972)**: Les étages de végétation du Burundi occidental. Jard. Bot. Nat. Belge, 247 P
- **Ministère de l'Education Nationale**, Département de l'Enseignement de Base, Statistiques scolaires, Année scolaire 2000-2001, Janvier 2000.
- **Ministère de l'Intérieur, Département de la Population**, Recensement général de la population et de l'habitation, Bujumbura 1990.
- **NSHIMIRIMANA J. (1994)**- Etude de la régénération en forêt naturelle Afromontagnarde de TEZA. Mémoire, ISA
- **NZIGIDAMERA, B. (2000)** - Analyse de la biodiversité végétale nationale et identification des priorité pour sa conservation PNUD/GEF/ BDI/98/G31, Bujumbura. 127p

## **ANNEXES**

**Annexe I :**

## Liste des personnes ressources rencontrées et Programme de descente sur terrain

**A. Liste des personnes ressources rencontrées**

- Monsieur Rogatien NDORICIMPA: Gouverneur de la Province de Muramvya
- Monsieur Elie NIYONZIMA : Administrateur de la Commune de Muramvya
- Monsieur Gaspard NDARUBAYEMWO: Inspecteur provincial des forêts à Muramvya
- Monsieur Rénovat NDIKUBAGENZI: Commandant de détachement à Bugarama
- Monsieur Herménégilde NTITANGURANWA: Conseiller au Cabinet du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme
- Monsieur Fidèle NDORERE : Chef de zone Bugarama
- Diomède NGOMIRAKIZA: Directeur DPAAE Muramvya

**B. Programme de descente sur terrain**

<b>Dates</b>	<b>Activités</b>
Le 20/11/2001	Rencontre avec les autorités administratives de la Commune Muramvya et recueil des données secondaires
Le 26/12/2001	Assemblée générale avec les collines MPEHE-KAVYA, KIRAMA-GATEBE
Le 27/12/2001	Assemblée Générale avec les collines BUSIMBA-KIBOGOYE
Le 28/12/2001	Atelier de réflexion avec les comités élus
Le 29/12/2001	Elaboration du PCC

**Annexe II :**

**Comités de conservation communautaire du Parc National de la Kibira en zone Bugarama**

<b>A. Au niveau des collines</b>	
<p><b>a) colline Busimba</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nzohabonimana Thomas</li> <li>2. Ndusha Joseph</li> <li>3. Birukundi Marc</li> <li>4. Nicimpaye Raphaël</li> <li>5. Ngendakuriyo Jean</li> <li>6. Ndayisenga Sylvana</li> <li>7. Karibwami Matthieu</li> <li>8. Kangoye Léonidas</li> <li>9. Manirambona Floride</li> <li>8. harimenshi Helménégilde</li> <li>9. Kazobe Sophie</li> <li>10. Ruvugo Joseph</li> <li>11. Simbagoye Clémence</li> <li>12. Bigirimana Pascal</li> <li>13. Baravurana</li> <li>14. Kangoye Léonidas</li> </ol>	<p><b>b) colline Kavya</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mboninyeretse Isidonie</li> <li>2. Baranyikwa Joseph</li> <li>3. Bigirimana Hermès</li> <li>4. Nduwimana Marie</li> <li>5. Sindimwo Marie</li> <li>6. Ngumwaamasabo Séverin</li> <li>7. Ninteretse Léonie</li> <li>8. Mushana Julienne</li> <li>9. Ndorukwigira Denise</li> </ol>
<p><b>c) colline Mpehe</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Banderembako Simon</li> <li>2. Ndikumana Séverin</li> <li>3. Ciza Bonit</li> <li>4. Ngendabanka Isidore</li> <li>5. Bukuru Léonidas</li> <li>6. Hatungimana Mariane</li> <li>7. Nibigira Léocadie</li> <li>8. Bukuru Judith</li> <li>9. Mbabarempore Anastasie</li> <li>10. Ntwakazi Domithile</li> </ol>	<p><b>d) colline Kibogoye</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bigirimana Matthieu</li> <li>2. Mbazumutima Emmanuel</li> <li>3. Hararane Marius</li> <li>4. Mperabanyanka Victor</li> <li>5. Ntigirankabo Côme</li> <li>6. Girukwishaka Audace</li> <li>7. Harimenshi Elmenegilde</li> <li>8. Miburo Pascal</li> <li>10. Karagama</li> </ol>
<p><b>e) Colline Gatebe</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ngendakuriyo Nestor</li> <li>2. Ntawigaya Nicodème</li> <li>3. Nahindavyi Mélanie</li> <li>4. Bitariho Patrice</li> <li>5. Mbuzukongira Léonidas</li> <li>6. Ndayishimiye Donatien</li> <li>7. Bavumiragiye Léonidas</li> <li>8. Bangirinama Lucie</li> <li>9. Simbagoye Carine</li> <li>10. Baranyizigiye</li> </ol>	<p><b>f) Colline Kirama (le nombre sera complété au mois de janvier 2002)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ndayishemeza Léonidas</li> <li>2. Gahogoza Damien</li> <li>3. Sengiyumva Jean Marie</li> <li>4. Gahungu Etienne</li> <li>5. Ndayishemeze Elie</li> </ol>

<b>B. Au niveau des secteurs</b>	
<p><b>a) Secteur Kibogoye - Busimba</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nzohabonimana Thomas</li> <li>2. Mgendakuriyo Jean</li> <li>3. Nicimpaye Raphaël</li> <li>4. Manirakiza Floride</li> <li>5. Ndayisenga Sylvana</li> <li>6. Bigirimana Mathieu</li> <li>7. Mperabanyanka Victor</li> <li>8. Harimenshi Helménégilde</li> </ol>	<p><b>b) Secteur Mpehe -Kavya</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mboninyeretse Isidonie</li> <li>2. Baranyikwa Joseph</li> <li>3. Bigirimana Hermes</li> <li>4. Nduwimana Marie</li> <li>5. Niteretse Léonie</li> <li>6. Ntwakazi Domitile</li> <li>7. Mbabarempore Anastasie</li> <li>8. Ciza Bonit</li> <li>9. Ngendabanka Isidore</li> <li>10. Banderembako Simon</li> </ol>
<p><b>c) Secteur Gatebe-Kirama</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ngendakuriyo Nestor</li> <li>2. Ntawigaya Nicodème</li> <li>3. Ndayishimiye Domitien</li> <li>4. Ndayishimiye Léonidas</li> <li>5. Gahogoza Damien</li> <li>6. Sengiyumva Jean- Marie</li> <li>7. Gahungu Etienne</li> <li>8. Ndayishemeje Elie</li> </ol>	

<b><i>Les membres du comité au niveau de la zone Bugarama</i></b>	
<p>1. Ciza Bonit                      2. Baranyikwa Joseph                      3. Mbabarempore Anastasie                      4. Mboninyeretse Isidonie                      5. Ngendakuriyo Jean                      6. Bigirimana Mathieu                      7. Nicimpaye Raphaël                      8. Ndayisenga Sylvana                      9. Manirambona Floride                      10. Nahindavyi Mélanie</p>	
<b><i>Les responsables des comités</i></b>	
<p>• <b><i>Secteurs Busimba et Kibogoye</i></b></p> <p><b><i>Président</i></b> : Bigirimana Mathieu  <b><i>Vice-Présidente</i></b> : Manirambona Floride</p>	<p>• <b><i>Secteurs Kavya-Gatebe-Kirama-Mpehe</i></b></p> <p><b><i>Président</i></b> : Baranyikwa Joseph  <b><i>Vice-Présidente</i></b> : Nahindavyi Mélanie</p>
<b><i>Responsables au niveau de la zone</i></b>	
<p><b><i>Président</i></b> : Baranyikwa Joseph  <b><i>Vice-Présidente</i></b> : Nahindavyi Mélanie</p>	

**Annexe III.****ICEGERANYO C'IBIKORWA VYO GUKINGIRA I KIBIRA MURI ZONE BUGARAMA**

Ingorane	Ibituma	Inyishu zigereranye	Ivyokorwa	Abazobikora	
				Abari mu Gihugu	Abandi
<b>1.Umutekano muke uterwa n'abitwaje ibigwanisho n'Abasoda bari mu kibira</b>	1.Intwaro itabereye	Intwaro ibereye	-Kuvugana ukuri kw'abanyepolitike n'abagwana  -Kuja inama n'abanyagihugu mu vyerekeye intwaro	-Abategetsi muri politike, abitwaje ibigwanisho, abanyagihugu  -Abategetsi muri politike, abitwaje ibigwanisho, abanyagihugu	- Amashirahamwe mpuzamakungu
	2. Intwaro zikumirana	1.Intwaro idakumirana	- Gutezimbere intwaro zikurikiza amategeko  - Gushinga imigambi irashe y'iterambere  - Kurondera imfashanyo hanze kugirango hashigwe mu ngiro politike y'iterambere	- Leta  - Leta, amabanki  - Leta, amabanki, amashirahamwe	- Abagiraneza bo hanze y'igihugu
	3.Ukutumvikana kw'abanyepolitike n'abitwaje ibigwanisho	1.Ukugirirana ibiganiro hagati ya banyepolitiki n'abitwaje ibigwanisho	- Gushira mu ngiro amasezerano y'amahoro ya Arusha  - Kubahiriza umutekano kuri bose	- Abanyepolitike  - Abajewe umutekano, Leta	

Ingorane	Ibituma	Inyishu zigereranye	Ivyokorwa	Abazobikora	
				Abari mu Gihugu	Abandi
<b>2.Abajejwe intwaro n'umutekano batubahiriza amategeko agenga amashamba</b>	1.Umutekano muke uterwa n'abitwaje ibigwanisho n'abasoda bari mu Kibira	Raba ku ngorane ya mbere	Raba ku ngorane ya mbere	Raba ku ngorane ya mbere	
	2. Ukwigungirako	1. Ukwigisha no guhimiriza ikingirwa ry'ikibira	-Gutegura amanama yo kumenyesha abanyagihugu akamaro k'ikibira  -Abajejwe intwaro hamwe n'abajejwe umutekano boshinga ingingo zibuza ibikorwa bititura amashamba	- INECN, abajejwe Intwaro, DPAAE  - Abajejwe intwaro, abajejwe umutekano, abanyagihugu, hamwe na INECN	
		2. Uguhana abonona ikibira	-Gutohoza no guhana abonona ikibira atankunzi	- Ubutungane, abajejwe Intwaro, INECN	
	3. Ukutamenya amategeko	1.Ukwigisha abajejwe intwaro amategeko agenga amashamba	-Kwigisha amategeko agenga amashamba n'ibidukikije mu bajejwe umutekano na bajejwe intwaro	-INECN	
4.Ukutumvikana kuri hagati ya bajejwe intwaro, umutekano hamwe na bajejwe ikibira	1.Ukumvikana hagati y'inzezo zijejwe gukingira amashamba na bajejwe intwaro hamwe n'abajejwe umutekano	-Gutegura amanama yerekeye itunganwya ry'ikibira ahurikiyemwo abajejwe intwaro, n'abajejwe umutekano	-Abajejwe intwaro, INECN, Abanyagihugu		



Ingorane	Ibituma	Inyishu zigereranye	Ivyokorwa	Abazobikora	
				Abari mu Gihugu	Abandi
<b>3.Ubukene bw'abanyagihugu</b>	1.Umutekano muke uterwa n'abitwaje ibigwaisho n'abasoda bari mu kibira	Raba ku ngorane ya mbere	Raba ku ngorane ya mbere	Raba ku ngorane ya mbere	
	2.Itituka ry'isi ndimwa	1.Kwigisha abanyagihugu kurima kijambere	-Guha abanyagihugu imbuto zirobanuye -Guha abanyagihugu umwavu w'ikizungu -Kwijukira ibiti bijanye n'indimo -Kunywanisha uburimi n'ubworozi	-DPAE, Amashirahamwe y'iterambere -DPAE, amashirahamwe y'iterambere -DPAE, amashirahamwe y'iterambere -DPAE, amashirahamwe y'iterambere	- Abagiraneza - Abagiraneza - Abagiraneza - Abagiraneza
	3.Ubukene bw'ibiti	1.Gushigikira itegwa ry'ibiti mu matongo y'abanyagihugu	-Guhimiriza no gushigikira abigenga gutera ibiti mu matongo yabo -Kugwiza no gukwiragiza mu banyagihugu ibiti vy'ishamba	- INECN, MINATET,  - DPAE, MINATET	
	4.Kutagira amashure yigisha imyuga	-Gukwiragiza amashure ku gwaruka	-Gushinga amashure y'myuga hamwe no guhimiriza ugwaruka kuyijukira	- Leta, amashirahamwe, MINEDUC	Abagiraneza

Ingorane	Ibituma	Inyishu zigereranye	Ivyokorwa	Abazobikora	
				Abari mu Gihugu	Abandi
4.Ukwikinga mu kiza kw'abacungera ikibira	1.Ukutagenzura abacungera ikibira	1.Ukugenzura no gukwirikirana ibikorwa vy'abacungera ikibira	-Guhimiriza abacungera ikibira gukorana n'abajejwe intwaro, abanyagihugu hamwe n'abajejwe umutekano -Kwishikira ku kivi mu kugenzura ibikorwa bibera mu Kibira -Gushinga amakomite y'abanyagihugu mu Kibira -Gutegura amanama n'abanyagihugu hamwe no kumviriza ingorane bafise mu gucungera ikibira	-INECN, abajejwe intwaro, abajejwe umutekano  -INECN, abanyagihugu, abajejwe intwaro  -INECN, abanyagihugu, abajejwe intwaro  -INECN, abanyagihugu, abajejwe intwaro	
	2.Agashahara gato k'abacungera ikibira kandi kaza gatevye	Iyongerezwa ry'imishahara no kuyitanga hakiri kare	-Kwongereza agashahara no guhemba hakiri kare	- INECN	
	3.Ubuke bw'abacungera ikibira	1.Iyongerekana ry'abacungera ikibira	-Kwongereza abakozi bacungera ikibira -Guhanuza ama komite y'abanyagihugu bacungera ikibira mw'itorwa ry'abakozi bacungera ikibira	-INECN  -INECN	

Ingorane	Ibituma	Inyishu zigereranye	Ivyokorwa	Abazobikora		
				Abari mu Gihugu	Abandi	
<b>5.Kurengera imbibe z'ikibira</b>	1.Umutekano muke uterwa n'abitwaje ibigwanisho n'abasoda bari mu Kibira	Raba ku ngorane ya mbere				
	2. Ukwikinga mu kiza kw'abajejwe intwaro, hamwe n'abajejwe umutekano muri ca kibanza cahariwe umutekano i Bugarama	1.Kubibura imbibe uko zari kera 2.Gukorana n'abajejwe intwaro hamwe n'ajejwe umutekano mu gucungera imbibe z'ikibira	-Kugwiza no guteragira ibiti ku mbibe z'ikibira -Gutegura amanama yo guhimiriza abajejwe intwaro n'abajejwe umutekano mu kubahiriza imbibe zakera z'ikibira	-INECN, abanyagihugu -INECN		
	3.Abajejwe intwaro mu nzego z'intango zitanga amatongo mu kibira	1.Kugenzura kenshi imbibe z'ikibira	-Gukomeza icungera ry'imbibe z'ikibira mu gushiramwo abanyagihugu bacegamiye -Gukwiragiza amategeko ajanye n'amashamba mu banyagihugu hamwe no mu bajejwe intwaro z'intango.	-INECN, abanyagihugu, abajejwe intwaro, abajejwe umutekano -INECN, Intwaro		
	4.Agashahara gato kandi kaza gatevye gatuma abacungera ikibira bikika mu kiza	Raba ku ngorane ya kane	Raba ku ngorane ya kane	Raba ku ngorane ya kane		
	5.Ubuke bw'abacungera ikibira	Raba ku ngorane ya kane	Raba ku ngorane ya kane	Raba ku ngorane ya kane		
	6.Itituka ry'isi ndimwa	Raba ku ngorane ya gatatu	Raba ku ngorane ya gatatu	Raba ku ngorane ya gatatu		

## **Annexe IV:**

### **INYIFATO IBEREYE YO GUTABAZA IKIBIRA KIBANGAMIWE**

#### ***Gutabaza ikibira kibangamiwe***

Gutabaza ikibira kibangamiwe ni ukuvuga aha inyubako itunganijwe ata muntu n'umwe ayikumiriyemwo kugirango ishobore kugwanya ico cose kiza conona ikibira. Iyo nyubako isigura ko ibikorwa vyose bitegerezwa gutunganywa, iryo tunganywa naryo rigasaba vya ngombwa bimwe bimwe. Itegerezwa kandi kuba ikora. Ivyo bisaba ibikorwa bishoboka hamwe no kwitanga kw'abarihurikiyemwo bose kugira ngo iyo nyubako ije mu ngiro. Iyo nyubako itegerezwa kandi guhurikiramwo abantu benshi. Itegerezwa gushigwaho n'abo bose bayihurikiyemwo kugira ngo irangure imigambi yishinze.

Ni naco gituma itegerezwa kujana n'inyifato yumvikanyweko na bose. Ni urwo ruhande ruhambaye rwerekana ko iyo nyubako y'ugutabaza ikibira kibangamiwe itegerezwa kuba yapfunditswe na bose. Ku vyerekeye ikibira, umugwi ujejwe gufasha abanyagihugu kubona no gutora inyishu z'ingorane bafise mw'ikingirwa ry'ikibira, ukoranye kandi n'abanyagihugu washizeho inyubako yo gutabaza ikibira kibangamiwe wisunze ibibazo bikurikira :

- Twotabaza ryari ?
- Hotabaza nde ?
- Twotabaza nde ?
- Twotabaza gute ?

Kubw'abanyagihugu, abahurikiye muri iyo nyubako boba ari aba :

- 1) Abanyagihugu begamiye ikibira
- 2) Amakomite yo gucungera ikibira
- 3) Abajejwe intwari
- 4) Abajejwe umutekano
- 5) Abajejwe gucungera ikibira
- 6) Hamwe n'igisata kiraba ibidukikije, amashamba cimeza n'impongere z'ibikoko(INECN)

Ku kibazo ca mbere abanyagihugu bavuze yuko hotabazwa mu gihe habaye ibikorwa bikoze n'abantu mu Kibira canke mu gihe c' impanuka zituma ikibira cononekara.

Uburorero bwatanze ni ubu bukurikira :

- Uguturira amakara, ukubaza imbaho, imiriro ya nyakanga, hamwe no gutema ishamba bagomba kuharima canke kurengera imbibe z'ikibira

Ku kibazo ca kabiri, abo bose bahurikiye muri iyo nyubako babonye ico cose conona ikibira boca batabaza ku bajejwe ku gikingira hamwe rero n'amakomite ajejwe gukingira ikibira ku buryo bwo gutabaza, abanyagihugu bashize ahagaragara intumbero zitanu zikurikira :

- Igihe igitigiri c'abantu botabara gikwiye kugirango kibuze abonona ikibira, boca bafata ibivuyemwo bagaca babishikiriza amakomite ajejwe gukingira ikibira.
- Igihe igitigiri c'abantu botabara kidakwiye, baca bikora ku makomite ajejwe gukingira ikibira.
- Igihe hari umutekano muke canke ico cose cotuma hataba ifatwa ry'ivyavuye mu kibira : hoca hatangwa rapport ku ma komite yoca atanga rapport nayo ku bajejwe gucungera ikibira hamwe no ku ntwaro n'abajejwe umutekano.
- Mu gihe c'imiriro ya nyakanga n'ugutabaza abantu bose atawuvuyemwo kugira ngo bazimye umuriro. Hoca rero haba itohozwa ry'aho umuriro wavuye no guhana ababigize.
- Mu gihe hari ivyafashwe (imbaho, amakara), abanyagihugu boca babicungera gushika abajejwe gucungera ikibira bashitse kugira ngo babigurisha icamunara ; amakomite y'abanyagihugu afise uburenganzira bwo kuba barafashe ivyo bintu.

Abanyagihugu niryo nshingiro muri ukwo gutabaza kuko aribo babona ubwambere ivyonona ikibira. Abanyagihugu mu gushikiriza inkuru, bitura ku ma komite ajejwe gucungera ikibira nabo

bagaca bayishikiriza intwaro. Ku vyerekeye abajejwe intwaro baca biga ingene iyo nkuru yo kwiragizwa hose babicishije mu manama ya bose canke mu kuvugana n’abajejwe umutekano canke abajejwe ikibira.

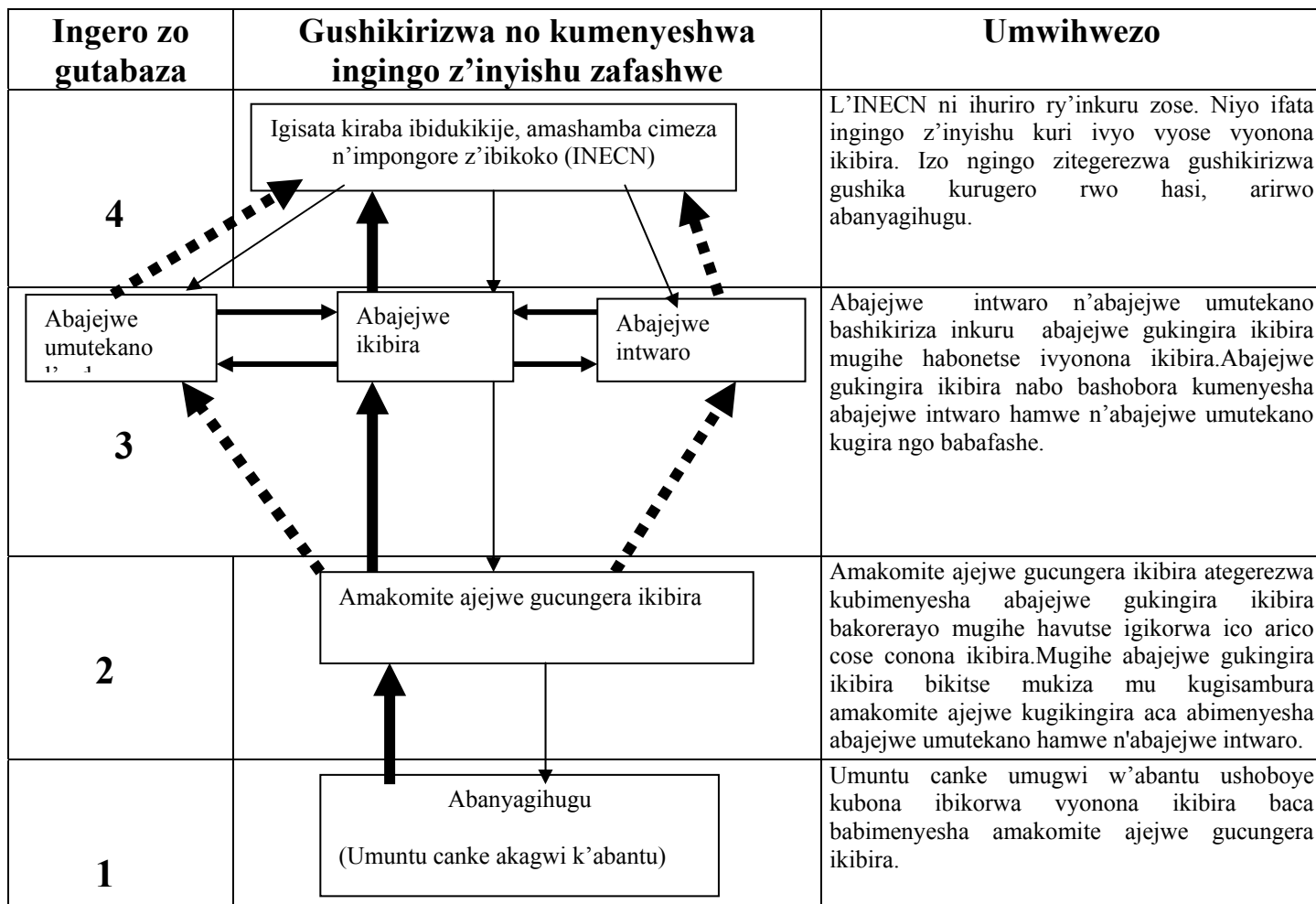
Gutabaza abajejwe umutekano bivana n’ukungene ibikorwa biriko vyonona ikibira bimeze. Ku vyerekeye abajejwe gucungera ikibira, baca bafata ingingo zo guhagarika iryo yononwa mu gihe babishoboye. Bitabaye uko baca batanga rapport ku gisata kiraba ibidukikije ,amashamba cimeza n’impongore z’ibikoko mu Burundi arico INECN.

Mu ncamake, abo vyega bose ntibashobora gukora neza hatabaye itangwa ry’inkuru hatanguye abanyagihugu gushika ku rwego rwo hejuru. Ariko rero bamaze gutabaza, inyishu ziva ku rwego rwo hejuru, zigashika ku b’anyagihugu.

Igicapo gikurikira cerekana inyubako itunganijwe mu gutabaza ikibira kibangamiwe mu buryo bubiri bukurikira :

- Gushikiriza inkuru
- Mu kumenyeshwa ingingo z’inyishu zafashwe.

Igicapo cerekana inyubako itunganijwe mu gutabaza ikibira kibangamiwe



**Insiguro :**

-gushikiriza inkuru:

-Imenyeshwa ry’ingingo z’inyishu zafashwe:

-Gushikiriza inkuru mugihe abajejwe gukingira ikibira bikitse mukiza :

### ***Inyifato ibereye***

Inyifato ibereye mu gutabaza ikibira kibangamiwe isigura urunani ntamenwa rwabari mu nyubako itunganijwe mu gutabariza ikibira biciye munyifato ishemeye no mu gufashanya kuri hagati yabo. Mugihe umurwi wariko urakorana n' abanyagihugu mu kubafasha kubona ingorane n'inyishu zikenewe mu gukingira ikibira ,abo banyagihugu barerekanye ishaka bafise mu gushigikirwa mu bikorwa vy'iterambere kugirango biyumve koko muri iyo nyubako itunganijwe mu gukingira ikibira. Inyifato yabo izovana n'inyifato yabo bose baturikiye muri iyo nyubako itunganijwe mu gukingira ikibira aribo : abajewe intwari, abajewe umutekano, abajewe gucungera ikibira na INEEN.

Muri iyo ntumbero , ibije cumi kw'ijana vy'ibizoba vyafashwe bizohabwa amakomite ajewe gucungera ikibira. Ivyo bizotuma bagira ishaka mu gucungera abonona ishamba rya kibira. Kubwa abanyagihugu,inyifato ibereye izogira inguvu mugihe ivyo baterereye n'ivyo basaba vyoshirwa mungiro n'abo bose baturikiye mu nyubako itunganijwe mu gukingira ikibira.